



Nouveautés sociales

# Bien savoir recruter

1 **Empreinte optique**  
intra-buccale en cabinet



2 **Réception & contrôle**  
de votre fichier numérique  
et conception de votre prothèse

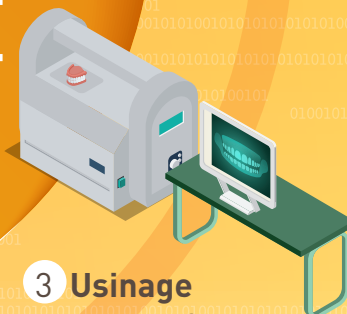


# LABORATOIRE CENTRE D'USINAGE

4 **Contrôle & livraison**  
délais inférieurs  
à une semaine

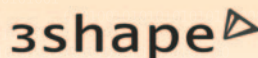


3 **Usinage**  
de votre prothèse  
 finition maquillage



# PROXI DENTAL

TOTALE ZIRCON / ZIRCON MULTICOUCHE  
ZIRCON STRATIFIÉ / INLAY CORE / CCM  
STELLITE / TRAVAUX SUR IMPLANT



Proxi  
Dental

LES PROTHÉSISTES DENTAIRES ASSOCIÉS

Proxi Dental - Les prothésistes dentaires associés  
5, rue Darcet - 75017 Paris  
Tél. : 01.53.09.39.90 - Fax : 01.53.09.39.99  
Site : [www.proxidental.com](http://www.proxidental.com)

**N°Azur 0 810 310 308**

**PRIX APPEL LOCAL**

# Équivalence de diplômes = équivalence des formations

Le CED (*Council of European Dentists*) se réunira à Athènes les 24 et 25 mai prochains. Alors que l'uniformisation des formations au sein de l'UE est sur la table des discussions annoncées, le parlement grec vient d'adopter une loi autorisant l'installation d'universités privées sur son territoire. La nécessité de retenir ses étudiants sur son sol avec des lieux de formation disposant de moyens suffisants, a fondé cette loi destinée à permettre aux jeunes Grecs « *d'étudier dans des universités internationales sans quitter leur pays* »<sup>1</sup>.

Il faut croire qu'en Grèce, l'égalité des chances qui fonde les universités publiques s'est heurtée à l'impossibilité de disposer de moyens suffisants pour remplir cette mission.

Derrière l'opposition entre le public et le privé, la question fondamentale est de garantir une équivalence de formation en adéquation avec l'équivalence de diplômes au sein des États membres. C'est une des actions prioritaires du CED depuis des années.

Aujourd'hui, le droit européen n'impose que des exigences minimales, dont une liste de matières obsolète, une formation clinique à l'appréciation de chacun et un minimum de 5 années d'études. En 2013, l'action du CED a été récompensée par

une obligation de 5 000 heures de formation minimum, en réponse à certains acteurs privés qui proposaient de former des chirurgiens-dentistes avec uniquement des cours les week-ends !

Sous la pression des chirurgiens-dentistes européens, la Commission européenne a engagé une consultation en février dernier, en vue de modifier la directive relative aux « *qualifications professionnelles* » qui concerne la profession. En France, sur les deux syndicats reconnus comme représentatifs, on notera que seuls les CDF ont pris la peine de répondre.

La mise à jour de cette directive pour notre profession est engagée et le CED poursuit son action de lobbying avec l'objectif d'obtenir une uniformisation de la formation dentaire en Europe qui garantisse une réelle équivalence des diplômes, en droit et en compétences.



Même si l'éducation est une compétence réservée aux États membres, le cahier des charges qui s'impose à chacun est insuffisant et la campagne pour les élections européennes doit s'en emparer.

**Alain Vallory**  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



1 - Propos du chef du gouvernement grec.

## Cette semaine

Elles ont lieu tous les 3 ans : les élections de nos représentants à la caisse de retraite sont le point d'orgue de ce numéro. Que vous soyez cotisants jeunes ou plus âgés, ou allocataires, vous ne devez pas passer à côté de ce scrutin.

On entend souvent que les élections « ne servent à rien » que « ce n'est pas important » et que de toute façon « c'est toujours pareil ». Détrompez-vous ! Pour avoir fréquenté les différents administrateurs au cours des décennies passées, pour avoir participé aux débats sur la retraite universelle, pour avoir été au cœur des décisions lors de la pandémie de Covid où la décision d'accorder une aide pour les consœurs et confrères était loin d'être acquise, faisant l'objet d'âpres débats au plus haut niveau de l'État, je peux vous assurer qu'il est ESSENTIEL de voter, et de voter pour des candidats motivés, qui ont apporté la preuve de leur compétence.

Vous trouverez dans ce numéro les candidats CDF de votre région : apportez-leur votre soutien, elles et ils méritent votre confiance. Vous souhaitez en savoir plus, rendez-vous sur notre site [lescdf.fr](http://lescdf.fr)

Saluons également la belle initiative du SFSO qui lance, du 13 au 18 mai, une campagne d'information et de dépistage ODF à l'intention des enfants de 6 à 9 ans auprès des spécialistes engagés.

Vous trouverez aussi le 3<sup>e</sup> et dernier volet des nouveautés fiscales et sociales de début 2024. Après la question des salaires, des avantages pour les salariés, celui-ci traite de l'embauche et de la phase ô combien cruciale du recrutement.

Touchante et kafkaïenne, la mésaventure survenue à ce jeune étudiant en chirurgie dentaire de la faculté de Montpellier qui se débat depuis plusieurs mois pour faire reconnaître son innocence auprès de la SNCF et du Trésor public après une usurpation d'identité. Le *CDF-Mag* lui apporte tout son soutien, lisez cet article : cela n'arrive pas qu'aux autres !

Enfin, la rédaction se réjouit de voir notre site renouvelé, n'hésitez pas à vous plonger dans ses rubriques qui constituent une mine d'informations.

Bonne lecture

Thierry Soulié  
Rédacteur en chef



## Éditorial

par Alain Vallory

## Actualités

- 4 **ORTHODONTIE**  
Diagnostiquer de 6 à 9 ans, c'est le bon moment !
- 7 **ÉLECTIONS CARCDSF**  
Vos candidats CDF pour votre collègue
- 12 **BRÈVES**  
Hommages à Jean-Pierre René Thomas
- 14 **SITE CDF**  
Lifting digital !
- 17 **BRÈVES**



## Exercice

- 19 **CDF FORMATIONS**

## Dossier

- 21 **SOCIAL 3<sup>E</sup> PARTIE**  
Embauche : informations utiles



# CDF mag



« Élection CARCDSF,  
votez à partir  
du 15 mai ! »



## Savoir

- 35 **HYPNOSE**  
Le bien-être au cabinet
- 40 **USURPATION D'IDENTITÉ**  
Kafka à la SNCF !
- 43 **IMPLANTOLOGIE**  
De la canine incluse à la couronne sur implant



## Évasion

- 51 **PORTRAIT**  
Du fauteuil au tatami
- 53 **THÉÂTRE**  
À ne pas manquer au printemps !
- 59 **EXPO**  
Les 150 ans de l'impressionnisme

Photo de couverture : Kiattisak/Adobe Stock

SOMMAIRE





# Diagnostiquer de 6 à 9 ans, c'est le bon moment !

Le SFSO lance, du 13 au 18 mai, une semaine de prévention, d'information et de dépistage. Des consultations, gratuites, seront ainsi proposées pour les enfants de 6 à 9 ans auprès de spécialistes volontaires.

JOURNÉE MONDIALE DE L'ORTHODONTIE  
**15 MAI 2024**



**SEMAINE  
DE CONSULTATION  
GRATUITE  
13-18 MAI**

ORTHODONTIE :  
**Diagnostiquer  
de 6 à 9 ans  
C'EST LE BON  
MOMENT**



RETROUVEZ LA LISTE DES CABINETS  
PARTICIPANTS SUR LE SITE :  
[www.orthospe.fr/](http://www.orthospe.fr/)



Campagne réalisée par le SFSO et soutenue par la CDF

Le 15 mai prochain aura lieu la journée mondiale de l'orthodontie, organisée par la *World Federation of Orthodontists*. À cette occasion, le Syndicat français des spécialistes en orthodontie (SFSO) propose, du 13 au 18 mai, une semaine de consultations gratuites pour les enfants de 6 à 9 ans auprès de spécialistes engagés<sup>(1)</sup>. « *C'est la deuxième année que nous lançons une telle campagne, explique Sabine Severin, secrétaire générale du bureau national du SFSO. L'objectif est de favoriser le dépistage et le traitement précoces de malocclusions squelettiques ou dentaires, mais aussi de lutter contre l'idée fautive selon laquelle il faudrait attendre 10 voire 12 ans et un nombre significatif de dents définitives pour entreprendre un traitement d'orthodontie.* »

## Lutter contre les idées reçues

De fait, selon une enquête Opinion Way pour le SFSO, « 44 % des Français<sup>(2)</sup> ignorent que l'âge du premier rendez-vous auprès d'un orthodontiste doit avoir lieu entre 6 et 9 ans, avec une denture de lait ou mixte », déplore Sabine Severin. Or « une prise en charge précoce, en particulier des malocclusions de classes 2 et 3, alors que la mâchoire est encore en croissance et la mobilité de la dentition optimale », permet « d'éviter plus tard, des traitements plus longs, plus douloureux et plus coûteux » voire des « extractions de prémolaires définitives ». Elle permet également de régler au plus tôt les dysfonctionnements craniofaciaux comme les troubles de la déglutition, de la mastication, de l'élocution, du sommeil, de la ventilation et de la



respiration, dont le syndrome d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil (SAHOS) qui, en France, touche 4 % des enfants selon l'Assurance maladie.

### Un enjeu de santé publique

Les besoins sont réels. « Selon les estimations de l'OMS, environ 50 % des enfants nécessiteraient de suivre un traitement orthodontique », poursuit le Dr Severin. Elle rappelle qu'à ce jour, en France, 600 000 enfants et adolescents sont soignés en orthodontie, soit un enfant scolarisé sur dix. « En général, après la prise en charge d'un aîné, les parents nous adressent la fratrie. Mais pour les premiers enfants, la sensibilisation est essentielle et, sur ce point, le rôle des pédiatres, des ORL ou encore, des omnipraticiens lors de l'EBD à 6 ans, est crucial », complète-t-elle. La semaine nationale de dépistage a vocation à être réitérée chaque année.

Lors de la consultation, comme de tout premier rendez-vous, l'examen clinique comprend : un examen de la face, du profil, du sourire, des muscles faciaux et de la langue, de la ventilation orale et nasale, de la déglutition, de la phonation et de l'articulation des maxillaires, ainsi qu'un examen

endobuccal visant à évaluer les rapports entre chaque dent. Une radiographie panoramique peut également être prescrite si nécessaire. « Et si aucune anomalie n'est détectée, le spécialiste en orthodontie pourra recommander une nouvelle visite à un âge plus avancé, afin de surveiller le bon déroulement de la croissance », conclut le Dr Severin.

Laura Chauveau

(1) L'annuaire des spécialistes qualifiés en ODF participant à la semaine de dépistage est disponible sur orthospe.fr. La participation d'une centaine de praticiens est attendue, sur l'ensemble du territoire, y compris dans les DROM. À noter qu'en dehors de la semaine nationale de dépistage, le prix d'une consultation initiale s'élève à 23 € dont 70 % sont remboursés par l'Assurance maladie. Le reste à charge de 6,90 € dépend de la couverture complémentaire du patient.

(2) Dont parfois des professionnels de santé.

## Les CDF et le SFSO, officiellement associés

Les CDF et le Syndicat français des spécialistes en orthodontie (SFSO), en liens étroits depuis des années, ont officialisé leur association le 1<sup>er</sup> janvier dernier. Les CDF ont ainsi assisté au premier Conseil d'administration de l'année du SFSO... tandis que le Dr Gérard Motto, président du SFSO, a été élu, lors du dernier CAC des CDF, président du nouveau pôle 4 dédié aux spécialistes. « La logique de travail sérieuse et responsable des CDF et nos nombreuses convergences de vues sur l'avenir de la profession de chirurgien-dentiste ont naturellement mis en évidence l'intérêt de nous associer », rappelait, en octobre dernier, Gérard Motto dans nos colonnes. « Cette association renforce notre position en tant que représentants incontournables de la profession, s'est également réjoui Pierre-Olivier Donnat. Ensemble, nous agirons de manière plus efficace pour promouvoir la santé bucco-dentaire, collaborer sur des projets constructifs et plaider en faveur d'une réglementation équilibrée et adaptée. »



LA RÉVOLUTION  
DANS VOTRE  
EMBALLAGE !

**MIS<sup>®</sup> | C1 XD<sup>™</sup>**

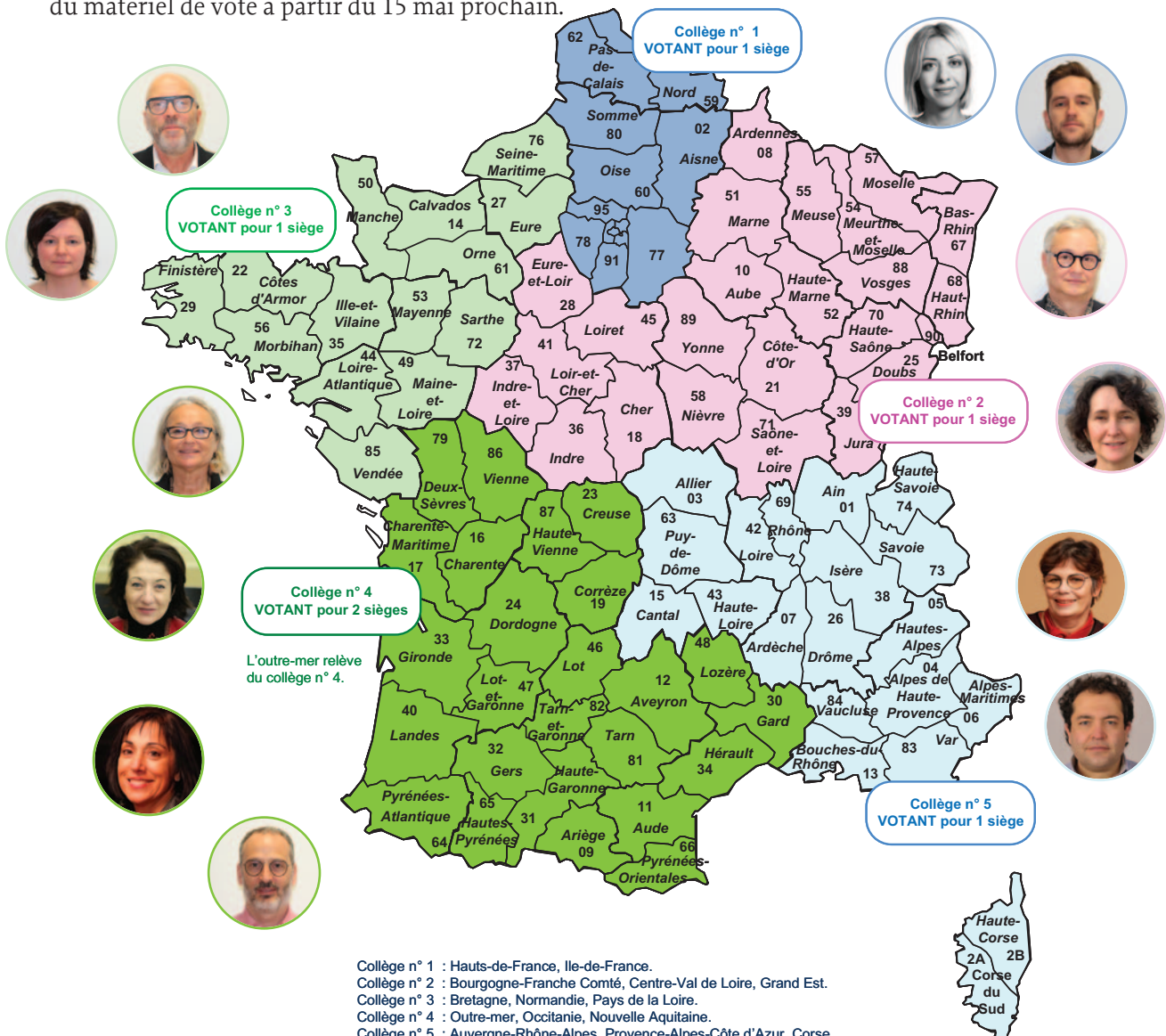
UN PROTOCOLE DE FORAGE COMPLET DANS CHAQUE EMBALLAGE.  
**TOUJOURS PLUS SIMPLE.**

Votre implant MIS C1 est désormais livré avec des forets XD à usage unique. Ces forets MIS XD sont conçus pour une compatibilité et une stabilité optimales, alliant sécurité et simplicité.



# Vos candidats CDF pour votre collège

Pour chaque collège, les CDF présentent à l'élection au conseil d'administration de la CARCDSF, un binôme (titulaire/suppléant). Particularité pour le collège 4, les chirurgiens-dentistes libéraux seront appelés à voter pour deux binômes. **Retenez bien les noms** de ceux qui se présentent dans votre région, vous les retrouverez sur les étiquettes à coller sur la carte T à retourner à la CARCDSF, dès réception du matériel de vote à partir du 15 mai prochain.



Collège n° 1 : Hauts-de-France, Ile-de-France.  
 Collège n° 2 : Bourgogne-Franche Comté, Centre-Val de Loire, Grand Est.  
 Collège n° 3 : Bretagne, Normandie, Pays de la Loire.  
 Collège n° 4 : Outre-mer, Occitanie, Nouvelle Aquitaine.  
 Collège n° 5 : Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.



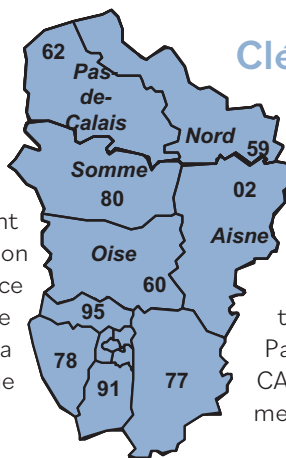
## Collège 1

Île-de-France et Hauts-de-France

### Petra FATON - Titulaire



J'ai toujours voulu participer à quelque chose qui va au-delà de l'individu et participer à la construction et au développement de la société. Quelle belle occasion de le faire en tant qu'administratrice de notre CARCDSF ! Car derrière le professionnel il y a une personne et sa famille qu'il faut protéger. Et c'est pour cela que j'ai envie de m'investir davantage.



### Clément REMISE - Suppléant



Représentant associatif et universitaire durant mes études, j'ai poursuivi, une fois diplômé, mon investissement auprès de mes confrères en créant la structure jeunes U35 des CDF. Participer à l'administration de la CARCDSF est une suite logique à mon engagement professionnel.

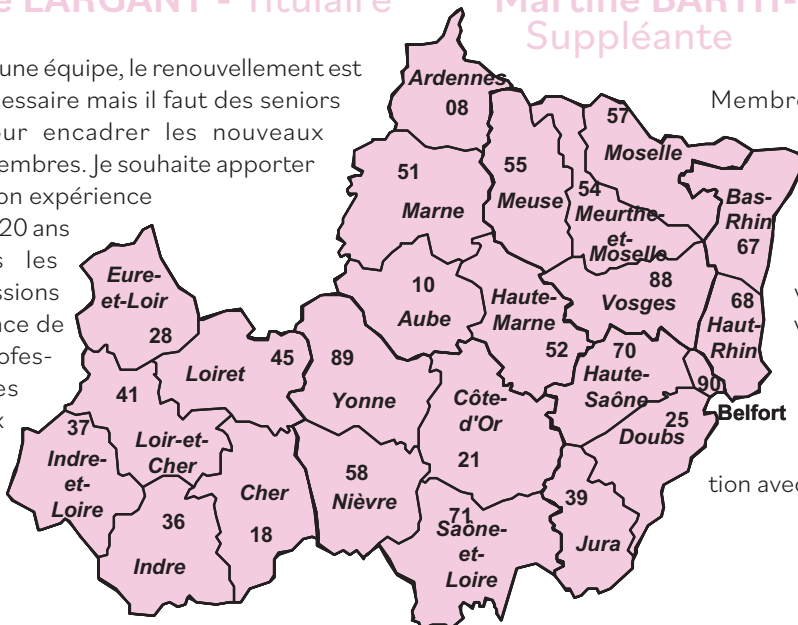
## Collège 2

Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté, Centre

### Jean-Marie LARGANT - Titulaire



Dans une équipe, le renouvellement est nécessaire mais il faut des seniors pour encadrer les nouveaux membres. Je souhaite apporter mon expérience de 20 ans dans les commissions et ma connaissance de la réalité de la profession grâce à mes mandats locaux qui aident à prendre les bonnes décisions.



### Martine BARTH-ARLT - Suppléante



Membre active de la commission d'action sociale, je veux continuer à être à votre écoute et à veiller à l'équité générationnelle pour que tous les praticiens libéraux puissent bénéficier le moment venu d'une retraite en adéquation avec leurs cotisations.

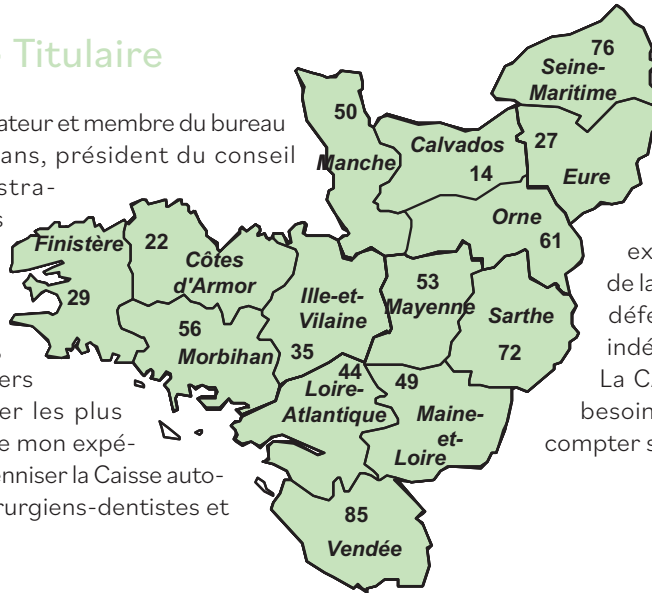
### Collège 3

Normandie, Bretagne, Pays de la Loire

#### Éric QUIÈVRE - Titulaire



Élu administrateur et membre du bureau depuis 12 ans, président du conseil d'administration depuis trois ans, je souhaite briguer un nouveau mandat, afin de finaliser les dossiers en cours, faire bénéficier les plus jeunes administrateurs de mon expérience, et ainsi aider à pérenniser la Caisse autonome de retraite des chirurgiens-dentistes et des Sages-Femmes.



#### Émilie THIEBAUT - Suppléante



Forte d'un passé associatif et riche de mon expérience au sein de la caisse, je souhaite défendre notre régime indépendant. La CARCDSF a été là quand j'en ai eu besoin et je souhaite que chacun puisse compter sur elle le moment venu.

## Les chirurgiens-dentistes retraités votent aussi

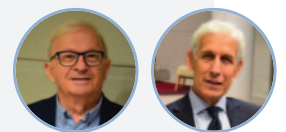
Communiqué

Allocataires de droit direct, ou en cumul emploi retraite, et ressortissant du Collège n°2 allocataires de la CARCDSF (Bretagne, Grand Est, Hauts-de-France, Normandie) vous allez être appelés prochainement à participer au vote destiné à élire pour six ans vos représentants au conseil d'administration de la caisse de retraite.

### VOTEZ et FAITES VOTER autour de vous

pour le binôme de candidats présentés par l'UCDR, particulièrement compétents dans le domaine de la retraite, et depuis longtemps impliqués totalement dans la gestion de notre Caisse de retraite, à savoir :

**Titulaire : Alain ZATTI**, secrétaire général adjoint de la CARCDSF (depuis juin 2018)  
**Suppléant : Frank LEFEVRE**, ancien président de la CARCDSF (de 2015 à 2021)



Pas de procrastination, dès réception des bulletins de vote, VOTEZ.

Ce vote est particulièrement important pour l'avenir de notre caisse de retraite tout comme pour celui de votre propre retraite.

**Nous comptons sur vous.**

Union des Chirurgiens-dentistes Retraités  
UCDR

**Collège 4**  
Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Drom

**Sophie-Caroline THOMAS - Titulaire**



Cette élection est un combat pour garder notre autonomie, pour assurer notre gestion par et pour les chirurgiens-dentistes et accompagner la féminisation de notre profession.

Je serai là pour vous représenter et être à vos côtés : accompagner un cotisant est aussi le rôle d'un administrateur.

**Martine SEGARRA - Suppléante**



Aux CDF 66, j'ai appris à accompagner, défendre ou guider mes confrères dans leur exercice quotidien ; à l'Ordre départemental des Pyrénées-Orientales, j'ai appris à défendre la probité de notre profession. Administratrice de notre caisse de retraite, je souhaite préserver pour toutes et tous une retraite compensatrice de nos années de service de santé.



**François BRUTAIS - Suppléant**



**Fabienne BAJOLLE - Titulaire**

Je souhaite m'investir pour notre profession dans la gestion de notre caisse de retraite afin de défendre son indépendance et son autonomie.

Investie dans notre belle profession, présidente des CDF 32, je souhaite représenter mes confrères du sud-ouest au conseil d'administration et pérenniser les actions de notre caisse de retraite, mais aussi prendre en compte la féminisation de la profession.

Impliqué dans la profession depuis le début, tout d'abord au sein de l'association étudiante bordelaise puis de l'UNECD, j'ai ensuite rejoint, dès mon installation, les CDF 16. Ma première expérience au sein du conseil d'administration de la CARCDSF me donne l'envie de poursuivre cet engagement,

défendre les intérêts des chirurgiens-dentistes au sein de la CARCDSF, assurer l'indépendance et la pérennité de nos régimes, sans oublier de poursuivre les évolutions de la caisse sur le chemin de la modernité.





**Collège 5**

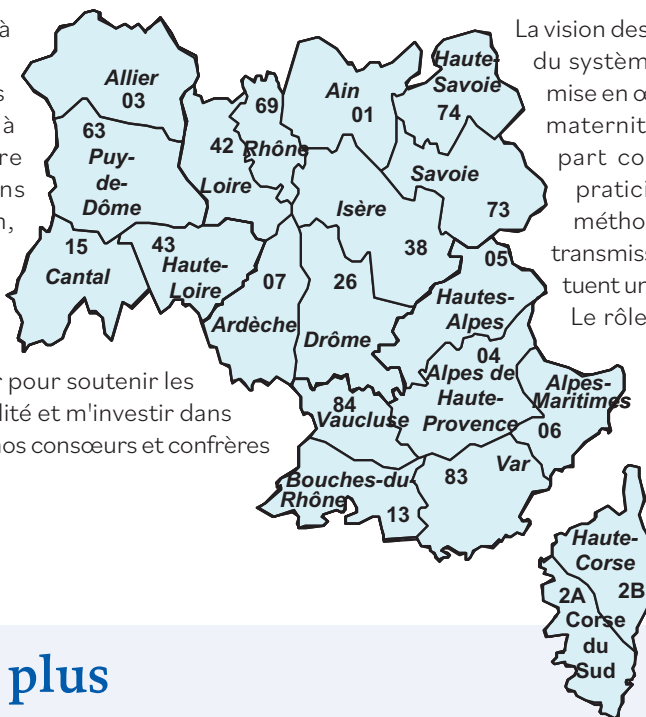
Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d’Azur, Corse

**Isabelle LAFAURIE - Titulaire**



Je participe à de nombreuses actions à caractère social dans ma région,

et je souhaite prolonger ces actions dans le domaine de la retraite des chirurgiens-dentistes, en particulier pour soutenir les avancées sur la parentalité et m’investir dans les domaines de l’aide à nos consœurs et confrères en difficulté.



**Joseph EL RAYES - Suppléant**



La vision des CDF avec la pérennité du système par répartition, la mise en œuvre de l’indemnité maternité, l’ouverture de la part complémentaire aux praticiens salariés, et leur méthodologie de travail et de transmission de l’expérience constituent un contexte idéal pour me rendre utile.

Le rôle des administrateurs dans l’étude des dossiers des consœurs et confrères confrontés à une situation personnelle difficile est une fonction qui me tient particulièrement à cœur.

**En savoir plus**

Un espace dédié à ces élections a été créé sur le site des CDF. Régulièrement enrichi d’articles et de vidéos, vous y retrouverez :

- le projet politique des CDF
- la profession de foi des candidats
- l’interview d’Eric Quièvre, actuel président du conseil d’administration

**Calendrier des élections**

Réception du matériel de vote à partir du 15 mai. Il s’agit :

- des professions de foi des candidats du collège auquel vous appartenez ;
- des étiquettes autocollantes comportant le nom des binômes qui se présentent. Attention Pour le collège 4, deux sièges sont à pourvoir donc, deux binômes sont à élire ;
- de la carte T à renvoyer gratuitement à la CARCDSF après y avoir collé l’étiquette (ou les deux étiquettes pour le collège 4) du binôme que vous souhaitez voir élu.

La carte de vote doit parvenir avant le 13 juin à la CARCDSF. Ne tardez pas à la retourner dès réception.

Le dépouillement sera réalisé le 13 juin.

L’élection du président du conseil d’administration se déroulera le 4 juillet.

Si vous ne recevez pas de matériel de vote – Contactez le service élections de la CARCDSF au 01 40 55 63 99 ou par mail : [electionsadministrateurs@carcdsf.fr](mailto:electionsadministrateurs@carcdsf.fr)



## Hommages à Jean-Pierre René Thomas

Hommage à Jeep.

Le téléphone ou la messagerie a sonné et soudain, tout s'est arrêté. La nouvelle nous a serré le cœur, nous a pris à la gorge et soudain, tout s'est arrêté. Comment vivre sans son fidèle époux, sans son père aimant, sans son grand-père attentionné, sans son ami des jours heureux ? Soudain, tout s'est arrêté. Et puis, ont ressurgi les photos et les émotions du passé qui réchauffent les âmes meurtries car, oui Jeep, tu étais un homme qui nous faisais du bien. Soudain, la sidération a laissé la place à l'admiration, par la magie de la mémoire. Chirurgien-dentiste passionné, depuis 50 ans au service de tes patients, et syndicaliste engagé, depuis 30 ans au service de tes confrères, tu laisses un vide terrible pour ceux qui ont eu la chance de te côtoyer. C'est le confrère et l'ami que je souhaite honorer aujourd'hui, au nom des chirurgiens-dentistes d'Auvergne Rhône-Alpes que tu as servis inlassablement et humblement. Ton engagement sans faille, comme trésorier des CDF 69 pendant près de trois décennies et de l'AGA Rhône-Alpes pendant près de deux décennies, était le prolongement naturel de ta ferveur professionnelle. Ta voix tonitruante servait tes convictions et ton sourire radieux traduisait le respect que tu portais à tes interlocuteurs au sein, et à l'extérieur, du syndicat. Pour toi, la confraternité était sublimée par l'amitié. Ta contribution à la cohésion de la profession a été majeure et continuera de nous inspirer. Alors, remettons-nous en mouvement, plus convaincus que jamais de ton exemplarité et soutenus par ta présence amicale qui demeurera en nous pour toujours.

Merci Jeep.

*Dr. Philippe Balagna*

C'est avec une profonde émotion que j'ai appris la disparition brutale de Jean-Pierre René Thomas que j'ai eu le plaisir et l'honneur de côtoyer, tant à Paris au sein de nos instances, que dans sa belle ville de Lyon où il m'a toujours accueilli avec bienveillance et courtoisie. Nous avons toujours pu échanger avec passion nos idées que nous partageons pour la plupart, mais ce que je retiendrai de lui, au-delà des qualités que tout le monde lui reconnaissait, c'est la classe naturelle et la prestance qu'il dégageait qui ne laissait personne indifférent. Nous pleurons aujourd'hui un compagnon de route et un ami.



*Thierry Soulié, rédacteur en chef du CDF Mag*

**Le président confédéral, Pierre-Olivier Donnat, et l'ensemble du bureau des CDF, s'associent à l'hommage rendu par Philippe Balagna et Thierry Soulié à Jean-Pierre René Thomas et adressent leurs condoléances à sa famille et ses proches.**

## Nouvelles du Nord

À l'occasion du 21<sup>e</sup> Forum des industries dentaires à la faculté de chirurgie dentaire de Lille, les CDF 59 ont tenu un stand d'information pour les étudiants, promouvant l'adhésion syndicale avec le slogan « Avec les CDF, soyez acteur de votre avenir ». L'occasion de rencontrer les services de prévention de la mairie de Lille afin de souligner l'importance de la prévention bucco-dentaire. Une réunion avec les étudiants de 6<sup>e</sup> année ponctuée de l'intervention du président du conseil départemental de l'Ordre François Duchatelet et l'assemblée générale des CDF 59 ont suivi, abordant la nouvelle convention, un sujet développé par Benoît Caloone. Le 20 mars, une réunion conviviale « décentralisée » pour les secteurs Cambrai, Douai et Valenciennes a eu lieu, avec des présentations sur la nouvelle convention et les contrôles d'activité. Pour ne pas vivre cette « épreuve » en solitaire, le syndicat apporte un soutien très important pour être accompagné et répondre aux sollicitations de la Caisse. Forts de la réussite de ces événements, les CDF 59 ne manqueront pas de renouveler ces soirées, hors les murs de Lille, afin d'être toujours au plus proche des praticiens du département.





Rejoignez la communauté de dentistes sur le site Oral-B Professional

**OralBProfessional.fr**

Inscrivez-vous pour accéder à des contenus exclusifs et commandez gratuitement vos kits de démonstration Fixodent



Kit de démonstration  
Fixodent



Informations  
Produits

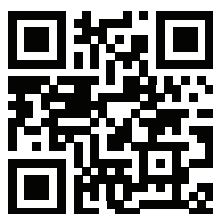


Webinars



Gestion  
du Cabinet

**Enregistrez-vous maintenant**







# Lifting digital !

Vous l'avez sans doute déjà remarqué, le site internet des CDF est plus simple d'accès. Il oriente ses visiteurs vers les trois piliers essentiels de la confédération : son organisation, ses services et sa communication. Cette nouvelle ergonomie a pour ambition de voir les adhérents mais aussi l'ensemble des praticiens découvrir ou redécouvrir la richesse des informations utiles au quotidien pour leur exercice au cabinet.

**D**epuis le Congrès de Dijon, un effort particulier a été porté sur la communication digitale. Aujourd'hui, plus de 11 000 personnes suivent les CDF sur Facebook avec 1 500 interactions par mois en moyenne. Sur Instagram, LinkedIn et X, la confédération cumule plus de 17 700 followers. Le compte LinkedIn des CDF est, depuis sa création, particulièrement performant. En à peine un an, il a enregistré plus de 65 000 vues et plus de 4 400 clics.

## Refonte graphique

Dans cette dynamique, le site des CDF faisait pâle figure avec son graphisme suranné et une circulation devenue difficile par la richesse des informations mises en ligne. Un toilettage s'imposait, tant pour son attractivité visuelle que sur son arborescence. C'est désormais chose faite dès la page d'accueil. Construite avec un effet miroir, elle oriente vers les trois piliers essentiels du syndicat que l'on

retrouve en actionnant le bouton « Menu » afin de retrouver facilement les fiches de CDSF-Services classées par thème ou les actualités politiques, pratiques ou distrayantes. Dès cette première page, le visiteur est également invité à partir à la découverte des « satellites » des CDF, comme CDF Formations, ou les syndicats départementaux et les partenaires. Un outil à utiliser sans modération, tout comme suivre les CDF sur les réseaux sociaux !

Adresse du site : [cdf.fr](http://cdf.fr)

Devenez connecté...

Instagram : [@lescdf](https://www.instagram.com/lescdf)

Facebook : [Les CDF – Les Chirurgiens-Dentistes de France](https://www.facebook.com/lescdf)

LinkedIn : [Les Chirurgiens-Dentistes de France](https://www.linkedin.com/company/lescdf)

X : [@lescdf](https://www.x.com/lescdf)





## Qui sommes-nous ?

Cette partie offre une vision claire et détaillée du fonctionnement du syndicat, de son rôle, de ses missions et ses valeurs.

L'Organigramme et Les CDF près de chez vous, quant à eux, constituent des outils essentiels pour comprendre la structure interne du syndicat. En visualisant la répartition des responsabilités et des départements, les membres peuvent mieux appréhender la manière dont les CDF sont organisés.

L'Histoire et Europe & International offrent un éclairage sur l'évolution des CDF au fil du temps. En retracer les étapes clés permet aux adhérents de comprendre la genèse de l'organisation, ses luttes passées et ses réussites. Cette perspective historique renforce le sentiment d'appartenance des membres et les incite à s'investir davantage dans la mission du syndicat.

## Nos services

La section « Nos services » regroupe toutes les informations et solutions qui répondent aux besoins professionnels des adhérents CDF. CDF-Services, le service juridique des CDF, met en ligne des fiches pratiques qui offrent des solutions concrètes et des conseils professionnels pour gérer efficacement la pratique quotidienne. Elles représentent une mine d'informations précieuses, facilitant ainsi la prise de décisions éclairées et la résolution de problèmes rencontrés dans l'exercice du métier.

Par ailleurs, tous les partenaires des CDF sont présentés. En offrant des partenariats exclusifs et des tarifs préférentiels, ils démontrent l'engagement des CDF à soutenir financièrement et professionnellement leurs adhérents.

## Actualités

La section « Actualités » est un pilier essentiel pour les chirurgiens-dentistes libéraux désireux de rester à la pointe de leur profession. Les articles du *CDF Mag*, les podcasts et vidéos offrent une source fiable d'informations et d'analyses sur les dernières tendances, les réformes législatives, réglementaires et les bonnes pratiques cliniques, permettant ainsi aux adhérents de se tenir informés des avancées dans leur domaine et de défendre leurs intérêts professionnels.

« Presse & médias » témoigne de l'influence et de l'engagement du syndicat dans les débats publics autour de la santé dentaire. En étant informés des actions et des prises de position des CDF, les membres se sentent soutenus et représentés dans les sphères médiatiques.

# La retraite dans un fauteuil

Aper,  
pour un repos  
bien mérité



 **RETOUR  
SOMMAIRE**

## Endocardite infectieuse : élargissement des gestes invasifs dentaires


La prise en charge dentaire des patients à risque d'endocardite infectieuse est multidisciplinaire et complexe. Les options thérapeutiques en odontologie sont restreintes chez les



© Phokin/Adobe Stock

patients à haut risque, en raison de gestes bucco-dentaires jusqu'à ce jour contre-indiqués dans les recommandations françaises qui sont anciennes (ANSM 2011).

L'actualisation du 12 avril 2024 de ces recommandations a pour objectif de définir les patients à haut risque d'endocardite infectieuse et à risque intermédiaire, d'améliorer la prise en charge dentaire des patients à haut risque d'endocardite infectieuse, sur la base d'une revue critique de la littérature qui a conduit à élargir le nombre de gestes invasifs autorisés (avec ou sans antibioprophylaxie) et à réduire les situations nécessitant des avulsions dentaires.

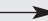
Retrouvez les recommandations mises à jour sur le site de la HAS : 



## Congrès SFHAD à Vannes



**Société française  
d'histoire de  
l'art dentaire**

La Société française d'histoire de l'art dentaire (SFHAD) organise son prochain congrès à Vannes dans le Morbihan (Bretagne), du 6 au 8 juin 2024. Un programme scientifique et culturel vous attend avec des conférences sur l'odontologie et la Grande Guerre, l'image du dentiste dans la culture populaire, et bien d'autres sujets... À découvrir, en vous inscrivant ici (jusqu'au 18 mai) : 

Pour rappel, la SFHAD a pour but d'encourager l'avancement et la divulgation des connaissances concernant l'histoire de l'art dentaire en recueillant la mémoire, les documents ainsi que les produits, les instruments, le matériel et le mobilier relatifs à l'art dentaire.



## Predicta® desensitizer BIOACTIVE

Predicta® Bioactive Desensitizer traite l'hypersensibilité dentinaire en utilisant les ions qui se trouvent naturellement dans la dent (calcium et phosphate) et en les restituant sous forme de précipités d'hydroxyapatite qui bloquent rapidement les tubules ouverts.

Hautement biocompatible, car aucun méthacrylate ou produit chimique irritant pour les tissus mous n'est utilisé lors de sa fabrication.

### Traite l'hypersensibilité de la dentine due à :

- ✓ racines exposées après une chirurgie parodontale
- ✓ procédures d'éclaircissement dentaire
- ✓ détartrage ou surfaçage radiculaire
- ✓ récession gingivale



Produits disponibles chez les principaux distributeurs. Pour en savoir plus contacter [infoeurope@parkell.com](mailto:infoeurope@parkell.com) |  +46 708 593481 (intélocuteur en français).  
Parkell est le fabricant par définition du MOD98/42/CEE. Produits mentionnés de classe IIa.



BRÈVES

# L'accréditation **Créfident** : c'est gratuit



CRÉFIDENT a été créé en 1980, par les principales organisations de la profession dentaire.

Créfident a conclu un accord de partenariat avec LCL et sa filiale Interfimo, afin d'obtenir pour les chirurgiens-dentistes et les étudiants en chirurgie dentaire, un accompagnement personnalisé et des conditions avantageuses aussi bien sur les crédits professionnels que sur la banque au quotidien.

Créfident a pu, au fil des années et des renouvellements de protocole avec LCL, développer les avantages offerts par l'accréditation et les adapter à l'évolution tant des modes de financement que des besoins de nos confrères.

L'accréditation CRÉFIDENT est gratuite et obligatoire pour bénéficier des avantages bancaires et financiers négociés au profit des chirurgiens dentistes.

## Je ne suis pas accrédité, **Comment faire ?**

- 1 Être client LCL
- 2 Remplir la demande d'accréditation
- 3 La renvoyer à [info@crefident.com](mailto:info@crefident.com)



## Et voila c'est fait...





Plongez dans l'univers du sommeil réparateur avec la formation CDF Formations sur les orthèses d'avancée mandibulaire (OAM) et les troubles respiratoires obstructifs du sommeil (TROS) !

**Date :** jeudi 23 mai

**Horaire :** 9 h - 17 h 30

**Lieu :** Clermont-Ferrand (63)



Vers une implantologie 3.0 : peut-on tout digitaliser dans le traitement implantaire ? Deux jours et demi de formation et de travaux pratiques, sous forme de séminaire en pension complète.

**Dates :** 3 au 5 octobre

**Lieu :** Cap Estérel (83)

Plus d'informations et inscription en ligne sur [cdf-formations.fr](https://cdf-formations.fr)  
ou par téléphone 01 56 79 20 64 - 06 08 80 72 33



### Mai

**Le 23 à Clermont-Ferrand (63) :**

Orthèses d'avancée mandibulaire et troubles respiratoires obstructifs du sommeil – Bernard Mantout

**Le 30 à Clermont-Ferrand (63) :**

Intégrer l'odontologie pédiatrique à son exercice d'omnipratique – Naëlle Tajdirt

**Le 30 à Saint-Brieuc (22) :**

Orthèses d'avancée mandibulaire et troubles respiratoires obstructifs du sommeil – Bernard Mantout

### Juin

**Du 12 au 14 à Angers (49) :**

AFGSU niveau 2 – Francis Durrieu

**Le 15 à Angers (49) :**

Recyclage AFGSU niveau 2 – Francis Durrieu

**Le 20 à Paris (75) :**

La Belle équipe au service du patient – Binhas Global Dental School

**Le 20 à Saintes (17) :**

Orthèses d'avancée mandibulaire et troubles respiratoires obstructifs du sommeil – Bernard Mantout

**Du 26 au 28 à Nîmes (30) :**

AFGSU niveau 2 – Francis Durrieu

**Le 26 et 27 en classe virtuelle :**

CBCT Formation validante – Yves Ponchet

**Le 27 à Clermont-Ferrand (63) :**

L'éducation fonctionnelle au cabinet – Naëlle Tajdirt

**Le 29 à Nîmes (30) :**

Recyclage AFGSU niveau 2 – Francis Durrieu

### Juillet

**Du 3 au 5 à Toulouse (31) :**

AFGSU niveau 2 – Francis Durrieu

**Le 6 à Toulouse (31) :**

Recyclage AFGSU niveau 2 – Francis Durrieu

**Le 11 à Paris (75) :**

SEL ou SCM, le bonheur dans l'association – Marc Sabek

JULIE  
BACK UP

# Julie Back Up préserve vos données. Quoi qu'il arrive !

3 mois offerts pour toute souscription !

**JULIE BACK UP PRÉSERVE VOS DONNÉES  
AU QUOTIDIEN ET LES RESTAURE SI BESOIN.**

**Savez-vous que deux TPE sur trois ont déjà subi une cyberattaque ?** Qu'il s'agisse d'un virus, d'un logiciel malveillant, mais aussi d'un cambriolage, d'un matériel perdu ou d'un incendie... Vous n'êtes jamais à l'abri de perdre en un instant toutes vos données et parfois même des années de travail. Avec Julie Back Up, protégez vos données avec une sauvegarde sécurisée doublement certifiée. **En savoir plus sur [julie.fr](https://julie.fr)**

**julie**  
solutions





# Embauche : informations utiles

**Déjà parus :**

1. Cotisations sur les salaires : quelles sont-elles ?  
*CDF Mag 2062-2063 du 22-29 février 2024*
2. Quels avantages possibles pour vos salariés ?  
*CDF Mag 2068-2069 du 4-11 avril 2024*

*Par le Pôle employeur des CDF*

Cette semaine, découvrez le troisième et dernier épisode de notre série d'articles récapitulant les nouveautés fiscales et sociales de début 2024. Aujourd'hui : l'embauche ! Cette procédure commence par une phase de recrutement (1) et, une fois le candidat retenu, l'employeur devra veiller à respecter les différentes formalités liées à son embauche (2).



# Préparation de l'embauche : recrutement

La signature du contrat de travail et la gestion des formalités à l'embauche en elles-mêmes sont le résultat de toute une succession d'étapes préalables : la procédure de recrutement. L'employeur doit pour cela :

- 1- définir ses besoins ;
- 2- se renseigner sur les éventuelles aides financières ;
- 3- rédiger et diffuser l'offre d'emploi ;
- 4- sélectionner les candidatures ;
- 5- organiser et mener les entretiens d'embauche.

Les CDF mettent à votre disposition un guide à ce sujet, disponible sur demande auprès de CDF-Services (services@lescdf.fr ou 01 56 79 20 40) et prochainement sur notre site internet.

## Définir ses besoins

Pour réussir une embauche, il est essentiel de définir clairement à quel besoin elle répond. Cela permet

## Fiche de poste

Descriptif détaillé des missions du salarié, elle encadre ses fonctions et détermine comment il occupe spécifiquement et concrètement sa fonction (avec toutes ses particularités individuelles).

La fiche de poste comprend les informations nécessaires pour que le salarié connaisse exactement les missions qu'il aura à réaliser.

Pour l'employeur, elle encadre les missions du salarié et permet de cibler le profil du candidat.

Cette fiche peut également servir d'outil au moment des entretiens professionnels.

**Exemple :** dans un cabinet dentaire avec deux salariées assistantes dentaires (qui ont donc la même formation de base), les fiches de postes ne seront pas identiques selon leurs missions au quotidien.

d'élaborer **un profil** de poste et de candidat : besoin pérenne ou pas (CDI ou CDD), activités à réaliser pour définir le poste à pourvoir (par exemple si le futur salarié doit effectuer la stérilisation au cabinet dentaire, il sera nécessairement aide ou assistant dentaire), salarié déjà diplômé ou à former, temps de travail et répartition des horaires, aspects relationnels induits par le poste, etc.

Par ailleurs, il est important de :

- savoir à quoi s'en tenir au **niveau financier** : coût global du futur salarié : salaire et charges sociales (au sens large, y compris la mutuelle d'entreprise par exemple) ;
- élaborer une **fiche de poste**, outil très utile pour le recrutement et qui le sera également au cours du contrat de travail.

## Se renseigner sur les éventuelles aides financières



© SewcreamStudio/Adobe Stock



Selon les cas et la situation du candidat, il peut exister des aides financières à mobiliser dans le cadre d'une embauche. Ce sera le cas pour un salarié en formation, un salarié bénéficiant de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ou si le cabinet se trouve dans une zone spécifique du territoire (BER, ZFU, ZRR, etc.). Consulter la fiche dédiée sur le site internet des CDF, la demander à CDF-Services, ou se renseigner auprès :

- de France travail (anciennement Pôle emploi) : <https://www.francetravail.fr/accueil/>
- du ministère de l'Économie : <https://www.economie.gouv.fr/entreprises/aides-employeurs-embauche-emploi>
- sur le site dédié aux aides aux entreprises : [aides-entreprises.fr](https://aides-entreprises.fr), plus de 2000 aides publiques financières

### Rédiger et diffuser l'offre d'emploi

#### **Rédiger l'offre**

L'offre d'emploi doit être rédigée avec soin et comporter toutes les informations susceptibles d'intéresser les candidats. La loi impose au recruteur de ne mentionner que des informations réelles et vérifiables et interdit toutes mentions relatives à un ou plusieurs **critères discriminatoires** (listés à l'article L. 1132-1 du Code du travail) : âge, situation de famille, convictions religieuses, apparence physique, lieu de résidence, état de santé, handicap, opinion politique, activités syndicales, etc. Les informations se trouvant dans l'offre seront principalement : type de contrat de travail, intitulé du poste (notre conseil : demander une copie du diplôme correspondant dès l'envoi de la candidature), description des missions, lieu de travail, volume horaire, fourchette de rémunération, niveau d'expérience requis, date envisagée pour la prise de poste, coordonnées (adresse mail et/ou téléphone).

#### **Publier l'offre**

Une fois rédigée et vérifiée, l'employeur a plusieurs possibilités, pour diffuser son offre, notamment :

- site internet des CDF (gratuit) - <https://www.lescdf.fr> ;
- Facebook, sur les groupes : « Annonces Emploi Chirurgie Dentaire France » ou le forum des assistants dentaires. « Club assistante dentaire » ;
- plateforme dédiée de l'OMPL : <https://dentaire-emploi.ompl.fr> ;
- sites internet généralistes : <https://www.pole-emploi.fr> ;

<https://www.abcdent.fr> ; <https://www.indeed.fr> ;

- organismes de formation (pour les salariés non qualifiés) ;
- réseau professionnel/personnel (« bouche à oreille »).

### Sélectionner les candidatures

Pour trier les candidatures, il est possible de créer un tableau reprenant les principaux critères liés au poste (ex. : années d'expériences, compétences, disponibilité, etc.).

Une lettre dactylographiée et un CV bien présenté, avec une adresse mail, peuvent permettre de supposer des connaissances informatiques et la maîtrise d'Internet du candidat.

**À noter** : certaines lettres de motivation peuvent avoir été copiées sur un modèle-type ou être trompeuses (le candidat a pu se faire aider).

Pour les salariés qualifiés :

- la qualification doit être vérifiée (d'où l'intérêt de demander dès la réponse à l'offre d'emploi une **copie du diplôme** : titre d'assistant dentaire ou du certificat de qualification professionnelle d'aide dentaire) ;
- il peut être intéressant de contacter les cabinets dentaires cités sur le CV.

Une fois la sélection effectuée, les entretiens peuvent commencer.

### Organiser et mener les entretiens d'embauche

Cet entretien permet de valider non seulement les compétences professionnelles, mais également de voir la motivation et la personnalité du candidat.

#### **Avant**

Prévoir un **planning prévisionnel**, ainsi qu'un lieu adapté pour les entretiens et un laps de temps restreint (notion de « période de recrutement »).

Se créer une **trame du déroulement de l'entretien** et des principales questions à poser pour ne rien oublier le moment venu (en s'appuyant sur le CV et la lettre de motivation).

Lister les qualités qui vous semblent indispensables pour occuper le poste (motivation, adaptation, organisation, travail en équipe, sens des responsabilités, rigueur, dynamisme etc.) pour orienter les échanges.

#### **Pendant**

Accueillir le candidat et le mettre à l'aise, en l'informant du déroulement et de l'objectif de l'entretien. Puis :



- **se présenter** : soi-même, le cabinet, l'équipe (avec éventuelle visite des lieux) ;
- rappeler la **description du poste** (fiche de poste) et les **conditions générales d'embauche** (comme mentionné dans l'offre d'emploi) ;
- **demander** au candidat de se présenter ;
- **poser des questions** ouvertes et claires pour voir sa motivation, ses capacités d'adaptation /de communication.

**Attention, tenir compte des critères discriminatoires mentionnés au point 3 ci-dessus.**

- **Conclure** l'entretien : expliquer la suite du recrutement, remercier et raccompagner.

**À noter** : l'entretien peut être l'occasion de voir si le candidat est à jour de ses formations obligatoires (assistant et aide dentaire) :

- **attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU)**, à renouveler tous les 4 ans : de niveau 1

pour l'aide dentaire, de niveau 2 pour l'assistant dentaire ;

- **formation obligatoire en matière de stérilisation – mise à jour de la gestion du risque infectieux (MAJ-GRI)**, à renouveler tous les 5 ans.

**À savoir** : si vous le souhaitez, il est possible de prévoir de petits exercices pratiques en fin d'entretien.

**Après**

Rédiger immédiatement un **compte rendu**. Une fois que tous les entretiens ont eu lieu, comparer ses impressions en notant chaque candidat, par exemple dans un tableau récapitulatif (voir un exemple dans notre guide sur le recrutement).

**Annoncer son choix**, y compris aux candidats non retenus et pour celui retenu, évoquer les modalités pratiques pour la suite.

## Aides à la décision d'embauche

Plusieurs dispositifs permettent au candidat de venir au cabinet dentaire alors que le contrat de travail n'est pas encore signé.

- **L'essai professionnel** : période de très courte durée pour évaluer les compétences professionnelles et l'aptitude du candidat à occuper le poste de travail (à utiliser pour lui faire faire divers exercices pratiques).
- **La période de mise en situation en milieu professionnel (PMSP)** : nécessairement décidée par un organisme prescripteur (France travail, mission locale, etc.) elle peut durer 1 mois maximum et permet de préparer le recrutement /faire découvrir le métier et l'environnement de travail.
- **L'action de formation préalable au recrutement (AFPR)**, pour les CDD de professionnalisation d'aide dentaire, ou la **préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI)**, pour les autres contrats. Ces dispositifs d'une durée de 40 heures maximum permettent une formation de préparation à la prise de poste (adaptation/développement de compétences).



Patent ➔

# L'implantologie sans Péri-implantite

Étude indépendante à long terme sur les implants dentaires Patent™ en deux pièces\*



Une étude indépendante à long terme portant sur les implants dentaires Patent™ en deux pièces a démontré qu'il n'y avait **aucune péri-implantite** recensée après **12 ans** de mise en fonction. Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.mypatent.com](http://www.mypatent.com)

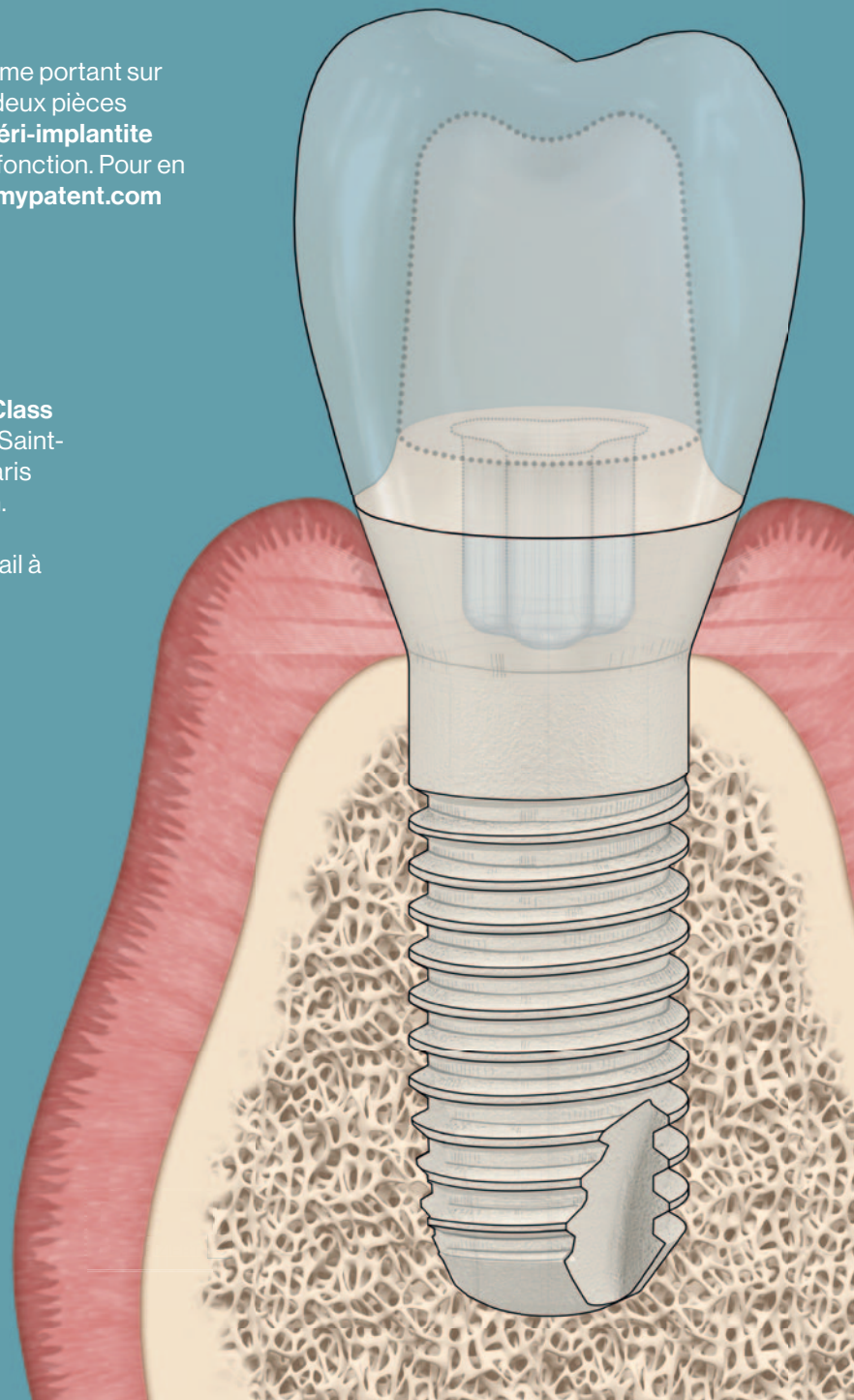
## Desirez-vous en savoir plus sur le système d'implants Patent™ ?

Alors vous avez la possibilité de suivre un **Master Class** avec le **Dr Fabrice Baudot** le 31 mai et le 1er juin (à Saint-Gély-du-Fesc / Montpellier) ou le 07 et 08 juin à Paris avec le **Dr Fabrice Baudot** et le **Dr Trung Nguyen**.

Pour plus d'information vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante [info@zircon-medical.com](mailto:info@zircon-medical.com)

\* **Karapatakis S, Vegh D, Payer M, Fahrenholz H, Antonoglou GN.**  
Clinical performance of two-piece zirconia dental implants after 5 and up to 12 years. *Int J Oral Maxillofac Implants* 2023;38:1105–1114.  
doi:10.11607/jomi.10284

**Patent™ Dental Implant System**  
Suisse | Tel. : +41 44 552 84 54





## LA FORMATION EN HYPNOSE POUR LES SPÉCIALISTES DENTAIRES

Formation ouverte à vos assistant.e.s dentaires



### HYPNOSE ET AUTO-HYPNOSE AU CABINET DENTAIRE 9 JOURS

■ 1<sup>er</sup> module à Rennes : 6, 7, 8 juin 2024

■ 1<sup>er</sup> module à Paris : 9, 10, 11 octobre 2024



n°S0320240210013



Comment mieux **communiquer** avec mon patient ?  
Comment **créer** une relation apaisée avec mon patient ?  
Comment **améliorer** la qualité de vie au sein de mon équipe ?  
Comment **rendre mon patient autonome** avec l'auto-hypnose ?  
Comment **appliquer** des techniques d'hypnoalgésie au cabinet ?

RETROUVEZ TOUTES NOS FORMATIONS SUR [WWW.HYPNOSES.COM](http://WWW.HYPNOSES.COM)

Jackie est à votre disposition par téléphone au 02 99 05 86 68 et par mail à [information@hypnoses.com](mailto:information@hypnoses.com)



# 9<sup>E</sup> Congrès international HYPNOSE & DOULEUR

27 | 28 | 29  
JUIN 2024

PALAIS DU GRAND LARGE  
SAINT-MALO  
[WWW.HYPNOSES.COM](http://WWW.HYPNOSES.COM)





# Embauche : principales formalités

Une fois le processus de recrutement terminé, il est temps de procéder aux formalités administratives nécessaires dans le cadre de l'embauche. Celles-ci n'étant pas facultatives, leur non-respect peut entraîner des sanctions.

## Avant l'arrivée du salarié

Si cela n'a pas été fait avant, penser à informer le cabinet comptable qui gère les salaires, en particulier si celui-ci effectue la déclaration préalable à l'embauche (DPAE). Une fois le contrat de travail signé, lui en transmettre une copie.

### DPAE

C'est une procédure de déclaration systématique et nominative pour tout salarié (donc y compris en formation), qui doit être effectuée **dans les 8 jours avant l'embauche** et permet de regrouper un certain nombre de formalités obligatoires.

Par ailleurs, elle constitue un moyen de preuve de la date réelle de l'embauche auprès des services de contrôle.

### Contrat de travail

Il sera rédigé selon la situation en pratique :

- **à durée indéterminée (CDI)** dans le cadre d'une relation de travail classique. Il s'agit de la forme normale et générale d'embauche d'un salarié par un employeur ;
  - **à durée déterminée (CDD)** : il n'est possible que pour l'exécution d'une tâche précise et temporaire et seulement dans les cas énumérés par la loi. Quel que soit le motif pour lequel il est conclu, il ne peut avoir ni pour objet, ni pour effet, de pourvoir durablement un emploi lié à l'activité normale et permanente de l'entreprise.
- Il pourra être conclu à **temps complet** (35 heures de travail hebdomadaire, sauf organisation spécifique du temps de travail) ou **partiel** (17 heures minimum hebdomadaires, des exceptions sont possibles).

En ce qui concerne les salariés en formation, l'employeur aura le choix entre :

- Le **contrat de professionnalisation**, en CDI (avec la formation en début de contrat) ou en CDD (d'une durée équivalente à la formation) :
  - à temps complet (soit 35 h hebdomadaires réparties comme suit : 28 h au cabinet et 7 h au centre de formation) ;
  - à temps partiel (conclu au minimum pour 25 h hebdomadaires : 18 h au cabinet et 7 h au centre de formation).
- Le **contrat d'apprentissage**, en CDI (avec la formation en début de contrat) ou en contrat à durée limitée, CDL (d'une durée équivalente à la formation) : uniquement à temps complet (soit 35 h hebdomadaires réparties comme suit : 28 h au cabinet et 7 h au centre de formation).

**RAPPEL** : Les CDF déconseillent très fortement la conclusion d'un contrat d'apprentissage avec un salarié de plus de 26 ans.

Par ailleurs, il convient de se rapprocher de l'organisme de formation choisi pour gérer les formalités spécifiquement liées au fait que le salarié embauché soit en formation (voir carte des organismes de formation en page suivante).

Dans tous les cas, le contrat de travail doit être rédigé et signé en deux exemplaires originaux : un pour l'employeur, un pour le salarié.

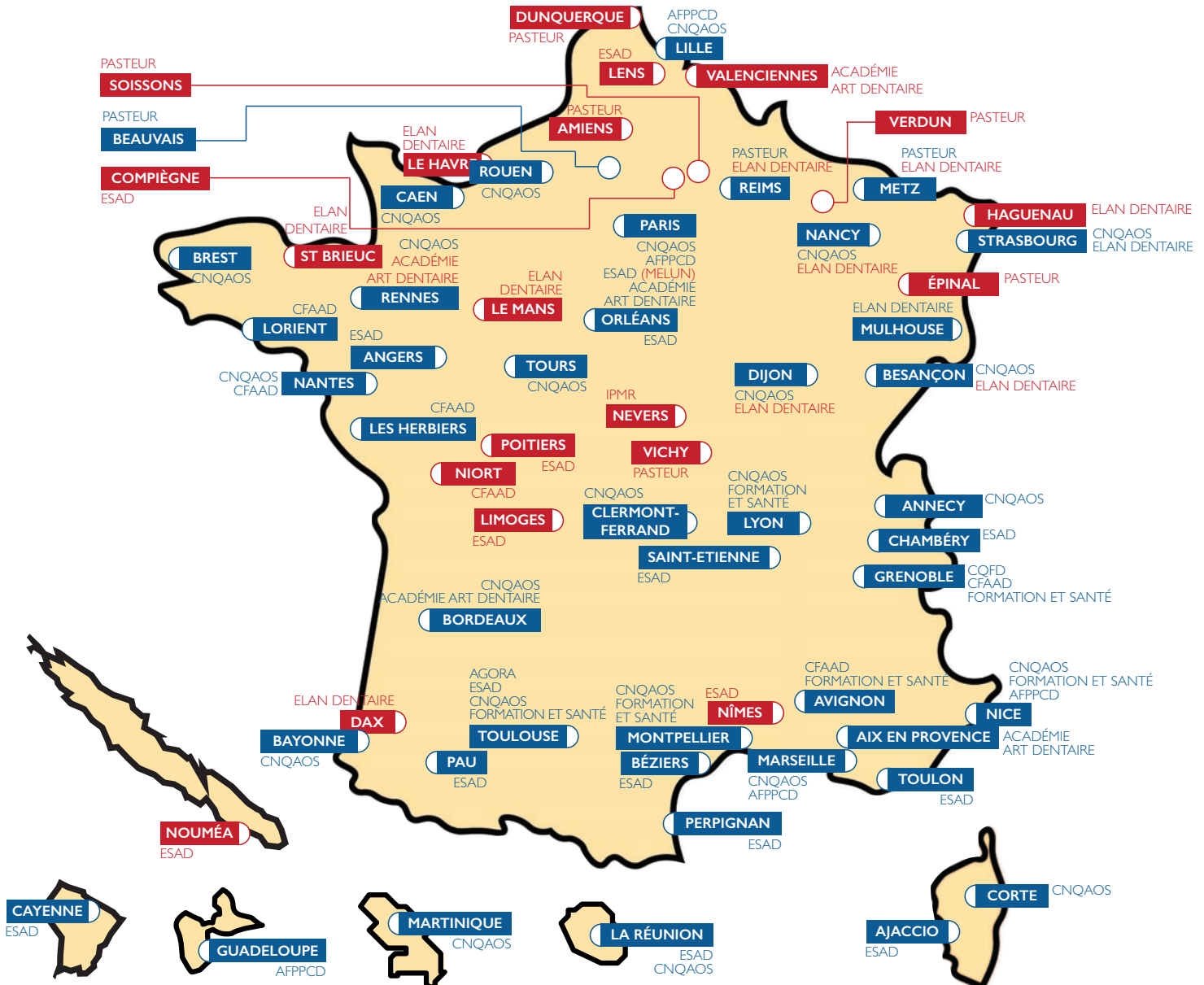
**À savoir** : l'employeur doit remettre au salarié une information sur les textes applicables aux salariés (convention collective, règlement intérieur, etc.). Le cas échéant, ces informations peuvent figurer dans le contrat de travail.

### Médecine du travail

L'employeur doit prendre rendez-vous auprès du Service de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI, la « médecine du travail ») dont il est adhérent,

pour la visite à l'embauche. Selon les cas, il s'agira :  
 - d'une **visite d'information et de prévention** (suivi individuel simple)

- d'un **examen médical d'aptitude** (suivi individuel renforcé), afin de s'assurer que le salarié est apte au poste de travail concerné.



- : organismes de formation ouverts
- : organismes de formation prévus fin 2024/2025

### À l'arrivée du salarié

#### **Inscription sur le registre unique du personnel**

L'ensemble des salariés doit être inscrit dans l'ordre chronologique des embauches et, de façon indélébile, dans ce registre.

Un certain nombre de mentions obligatoires doivent y figurer : l'identification du salarié (nom et prénom, nationalité, date de naissance, sexe), sa carrière (emploi et qualification, date d'entrée/ sortie de l'entreprise), le type de contrat, etc.

Aucune forme particulière n'est imposée pour la tenue du registre.

Si l'employeur choisit d'utiliser d'autres moyens que le support papier (informatique par exemple), alors ceux-ci doivent offrir des garanties de contrôle équivalentes au support papier.

#### **Santé au travail**

##### **SPSTI (médecine du travail)**

Tenue de la visite à l'embauche suite au rendez-vous pris par l'employeur (dans les meilleurs délais après l'embauche).

De manière générale, l'employeur a l'obligation d'assurer la sécurité et protéger la santé de ses salariés sur le lieu de travail (article L. 4121-1 du Code du travail).

À l'embauche, cela se traduit par :

- la vérification **des vaccinations obligatoires** (idéalement cela peut même être évoqué avant l'embauche) ;
- la rédaction d'un **document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)** ;
- la fourniture d'une **tenue de travail et d'équipements** de protection adaptés.

#### **Vaccinations obligatoires**

En application de l'article L. 3111-4 du Code de la santé publique, une personne qui [...] exerce une activité professionnelle l'exposant ou exposant les personnes dont elle est chargée à des risques de contamination doit être immunisée contre l'hépatite B, la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite.

**Rappel :** la vérification et le suivi des vaccinations obligatoires relèvent de la responsabilité de l'employeur (et non du SPSTI).

#### **Rédaction d'un DUERP**

L'évaluation des risques professionnels est également de la responsabilité de l'employeur.

Le DUERP est **obligatoire** dans toutes les entreprises **dès l'embauche du 1<sup>er</sup> salarié**. L'employeur y consigne les éléments suivants :

- **inventaire des dangers et résultat de l'évaluation des risques** pour la santé et la sécurité auxquels peuvent être exposés les salariés identifiés dans l'entreprise ;
- **liste des actions et mesures de prévention** des risques et de protection des salariés mis en place au sein du cabinet.

Le Code du travail prévoit que le SPSTI auquel l'employeur adhère peut contribuer à l'évaluation des risques professionnels dans l'entreprise (l'employeur peut donc le solliciter à ce sujet).

Le DUERP doit être tenu à disposition des salariés concernés, du SPSTI et de l'inspection du travail, notamment (article R. 4121-4 du Code du travail).

## **DUERP DE BRANCHE**

La branche professionnelle des cabinets dentaires a élaboré, avec le cabinet Didacthem, un DUERP en ligne spécifique aux cabinets dentaires et répondant en tous points à ces obligations. L'outil G2P « Gestion et Pilotage de la Prévention », permet aux employeurs de créer facilement un DUERP complet avec :

- l'évaluation des risques au sein des cabinets dentaires (*via* des questionnaires simples : « oui ou non »),
- la programmation des mesures de prévention,
- la gestion des plans d'actions à court, moyen et long termes,
- la conservation informatiques de l'historique des données recueillies.

Cet outil est mis à la disposition des cabinets dentaires moyennant un abonnement annuel de 120 € (TTC).

Pour plus d'information : Votre Plateforme de Prévention des Risques Professionnels | G2P (didacthem.com)



### Tenue de travail /équipement

L'employeur doit fournir la tenue de travail à porter au cabinet dentaire.

Par ailleurs, la convention collective nationale (CCN) des cabinets dentaires précise que pour tout acte d'aide au fauteuil, il doit également fournir des gants d'examen à usage unique, un masque et des lunettes de protection.

### Protection sociale

#### Affiliation aux régimes de prévoyance et de retraite complémentaire

Dans la CCN des cabinets dentaires, il existe des régimes de prévoyance (incapacité de travail, longue maladie, invalidité, décès) et de retraite complémentaire collectifs et obligatoires, dont bénéficie l'ensemble des salariés des cabinets dentaires libéraux.

Le salarié nouvellement embauché doit donc y être affilié.

#### Complémentaire santé d'entreprise

##### L'employeur est tenu de proposer la mutuelle d'entreprise, par écrit, dès l'embauche du salarié.

Concrètement, il informe le salarié de l'existence de la mutuelle au cabinet et de la nature des garanties proposées par l'organisme choisi en remettant, en main propre, contre décharge, une copie de la « notice de garanties » ainsi qu'un document qui indique :

- les possibilités de dispense d'adhésion (limitativement listées par les textes),
- le fait que si le salarié choisit de se prévaloir d'un cas de dispense d'adhésion, sa demande le prive :
  - des avantages sociaux liés au contrat obligatoire et collectif,
  - de la portabilité de la couverture collective (en cas de rupture du contrat de travail).

En effet, le salarié peut décliner l'offre d'adhésion selon les cas de dispense d'adhésion dits « de droit » (définis par la loi) ou listés dans l'accord du 13 mars 2015 relatif à l'instauration d'une couverture santé collective dans les cabinets dentaires libéraux (article 4), sachant que certains sont identiques.

Le salarié dispose de 30 jours calendaires pour lui répondre par écrit :

- s'il accepte, il sera alors affilié au régime collectif (via un bulletin individuel d'adhésion) ;
- s'il demande une dispense, elle sera effectuée par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR) ou

par lettre remise en main propre contre décharge (justificatifs à l'appui).

Toutes les dispenses doivent être renouvelées chaque année (l'employeur demande par écrit au salarié s'il souhaite toujours être dispensé de la mutuelle et le salarié répond par écrit en joignant un justificatif de sa situation) et le salarié peut faire part de son souhait de bénéficiaire de la mutuelle d'entreprise à tout moment.

**Rappel :** en cabinet dentaire, la répartition de la cotisation est au minimum égale à **60 % employeur et 40 % salarié**.

## Organisme gestionnaire

L'AG2R-La Mondiale/MACSF a mis en place une offre avec un certain nombre d'options supplémentaires permettant d'améliorer les prestations du régime de base (tel que prévu dans l'accord).

Jusqu'au 31 décembre 2020, il s'agissait de l'organisme conseillé par la branche professionnelle des cabinets dentaires et il s'agissait d'un régime collectif. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, cela n'est plus le cas, l'offre est maintenue, mais à titre individuel.

L'employeur peut travailler avec n'importe quel autre organisme proposant une mutuelle collective d'entreprise à condition de s'assurer que son contrat est bien **en conformité** avec l'accord du 13 mars 2015 (et ses avenants).



### Informations à transmettre au salarié

Au-delà des informations « standard », la loi portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne (DDADUE) du 9 mars 2023 a renforcé l'obligation d'information à la charge de l'employeur.

### Informations « standard » à l'embauche

Il s'agit principalement d'informer le salarié sur :
 

- les textes applicables au cabinet (CCN des cabinets dentaires et ses avenants, règlement intérieur s'il existe etc.) ;



- le lieu où il est possible de les consulter au cabinet (que ce soit en version numérique ou papier, ces documents doivent être librement accessibles aux salariés) ;
- le lieu où il est possible de consulter le DUERP au cabinet dentaire ;
- le fait que le salarié a droit à un entretien professionnel tous les 2 ans.

#### Nouvelles informations

Le décret paru au Journal officiel le 31 octobre 2023, a précisé les informations que l'employeur doit transmettre aux salariés au moment de son embauche ainsi que les modalités d'établissement et de délivrance de celles-ci.

### Récapitulatif des informations à transmettre au salarié selon les nouveaux textes

Éléments d'information	Informations à communiquer dans les 7 jours calendaires suivant l'embauche*	Informations à communiquer dans le délai de 1 mois suivant l'embauche	Renvoi possible aux dispositions législatives, réglementaires, conventionnelles
Identité des parties à la relation de travail	X		
Lieu(x) de travail et, si elle est différente, adresse de l'employeur	X		
Intitulé des poste, fonctions, catégorie socioprofessionnelle ou catégorie d'emploi	X		
Date d'embauche	X		
Le cas échéant, durée et conditions de la période d'essai	X		X
Droit à la formation		X	X
Durée du congé payé ou modalités de calcul de cette durée		X	X
Procédure en cas de cessation de la relation de travail		X	X
Informations diverses sur la rémunération	X		X
Informations diverses sur la durée du travail	X		X
Conventions et accords collectifs applicables dans l'entreprise ou l'établissement		X	
Protection sociale		X	X

\* En principe, ces informations se trouvent déjà dans le contrat de travail.



© djrandco/Adobe Stock

### 1- Informations à transmettre

L'employeur doit fournir individuellement au salarié un certain nombre d'informations au moment de son embauche et au plus tard, soit le 7<sup>e</sup> jour calendaire après cette date, soit dans un délai d'un mois.

En pratique, la plupart de ces informations figure déjà dans le contrat de travail, la DPAE ou le bulletin de salaire.

### 2- Modalités de transmission des informations

L'employeur doit transmettre les informations sous format papier, par tout moyen conférant date certaine.

Il peut également les communiquer sous format électronique sous réserve que :

- le salarié dispose d'un moyen d'accéder à une information sous ce format ;
- les informations peuvent être enregistrées et imprimées ;
- l'employeur conserve un justificatif de la transmission ou de la réception de ces informations.

### 3- Modification d'une information

En cas de modification des informations transmises par l'employeur, celui-ci doit remettre au salarié un document indiquant ces modifications dans les plus brefs

délais, et au plus tard à la date de prise d'effet de celles-ci. Ce document est communiqué au salarié sous format papier ou, sous certaines conditions, électronique.

Par exception, cette obligation ne s'applique pas lorsque la modification résulte exclusivement d'un changement des dispositions législatives et réglementaires ou des stipulations conventionnelles en vigueur.

### 4- Mise en demeure de l'employeur en cas de carence

Le salarié n'ayant pas reçu l'ensemble de ces informations dans les délais prévus et qui souhaite les obtenir doit préalablement mettre son employeur en demeure de les lui communiquer ou, le cas échéant, de les compléter.

Ce n'est qu'en l'absence de réponse de l'employeur dans un délai de sept jours calendaires à compter de la réception de la mise en demeure qu'il pourra saisir le conseil de prud'hommes.

### Conclusion

Une fois toutes ces formalités effectuées, la relation de travail peut enfin commencer... Il est important de prévoir un parcours d'accueil et d'intégration afin que le nouveau salarié s'approprie son nouvel environnement de travail : règles de fonctionnement du cabinet, valeurs, procédures internes, etc.

Le dialogue permettra à chacun d'en savoir plus sur l'autre et :

- le nouveau salarié se sentira accompagné et cela l'aidera à s'intégrer et s'investir ;
- l'employeur s'assurera que celui-ci connaisse et accepte les règles du cabinet en toute transparence.

Ce climat de confiance posera les bases d'une future relation de travail saine et de qualité.

*Voici la fin de la série d'articles déclinant les thèmes du récapitulatif des nouveautés fiscales et sociales de début d'année.*

*Espérons qu'ils vous aident à voir plus clair en tant qu'employeur et qu'ils vous seront utiles pour la gestion de vos salariés au quotidien.*

**Pour toutes questions, contactez CDF -Services :  
01 56 79 20 40 ou [services@lescdf.fr](mailto:services@lescdf.fr)**

# Votre partenaire de confiance en Radioprotection



## Organisme Compétent en Radioprotection

Externalisez votre radioprotection en toute confiance avec le Bureau de la PCR. Fort de notre expertise, nous assurons les **missions du Conseiller en Radioprotection**.

Le Bureau de la PCR prend en charge les démarches qui vous incombent en tant qu'employeur et vous accompagne auprès des autorités compétentes : **ASN et IRSN**.

## Découvrez notre solution complète

Quelle que soit votre situation, le Bureau de la PCR vous propose un **accompagnement personnalisé** pour :

- ✓ votre installation actuelle
- ✓ l'aménagement d'une nouvelle salle de soins
- ✓ ou l'ouverture de votre cabinet dentaire.

## Sérénité, économie et gain de temps

Simplifiez vos démarches et gagnez en sérénité en nous confiant l'ensemble de vos obligations **Radioprotection, Employeur, ERP**.

**Devis gratuit sous 24h, pack personnalisé, tarif avantageux**



**+ de 15 ans**  
d'expérience



**+ de 35 000**  
interventions



**sur toute la France**  
(Métropole et outre-mer)



04 93 24 18 66



info@bureau-pcr.fr



www.bureau-pcr.fr







**MADE IN LABS®**

Prothèses Adjointes - Conjointes - Implantologie - Orthodontie - CAD/CAM

*Bienvenue dans un monde sans métal!*

**NOUVEAU**



## Châssis PEEK

**HAUTE BIOCOMPATIBILITÉ**

**FLEXIBILITÉ & LÉGÈRETÉ**

**RÉSISTANCE**

**PRÉCISION DE LA CFAO**

[WWW.MADEINLABS.COM](http://WWW.MADEINLABS.COM)

**0 800 11 30 11**

Service & appel  
gratuits



## HYPNOSE

# Le bien-être au cabinet

Améliorer la qualité de vie au cabinet, apprendre au patient à se libérer de sa peur du soin... Pour Xavier Penin\*, chirurgien-dentiste et formateur en hypnose et autohypnose à l'Institut Émergences et à l'UFSD, l'hypnose est un formidable « outil naturel » qui améliore le bien-être au cabinet.

**CDF Mag : Pourquoi se former à l'hypnose quand on est chirurgien-dentiste ?**

**Xavier Penin :** Les chirurgiens-dentistes qui veulent se former pensent généralement à la dimension analgésique de l'hypnose. Mais pour moi, pratiquer l'hypnose est d'abord une démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail. Sa découverte, il y a une quinzaine d'années, a complètement changé mon exercice. Je trouvais

enfin le moyen de bien communiquer avec les patients stressés et anxieux, mais aussi avec les assistants et toutes les personnes qui m'entouraient.

**Pour vous, toute l'équipe dentaire devrait se former ?**

**X. P. :** Aujourd'hui, la moitié des personnes formées dans les cabinets sont des assistants dentaires. Ce n'est pas surprenant. Nombre d'entre eux sont en difficulté face à des

SAVOIR



## Soigner les addictions

L'hypnose est très efficace dans l'arrêt du tabac et de l'alcool, ou les troubles de comportements alimentaires, cependant il est nécessaire que la personne soit motivée pour changer ses habitudes. Je pars du vécu de chacun de mes patients pour voir avec lui les situations dans lesquelles il boit, fume ou mange inconsidérément, et comment il peut changer.

J'ai eu récemment le cas d'une femme qui avait un poste à responsabilité et rentrait fatiguée le soir. Au lieu de reconnaître son état de fatigue et de prendre un temps de repos avant d'entamer la seconde partie de sa journée avec ses enfants, elle se mettait à manger. Cette habitude la fatiguait davantage, car le corps devait digérer des calories non nécessaires.

L'hypnose intervient à plusieurs moments. Il y a d'abord un travail conversationnel centré sur les solutions. Je récolte les informations liées à la personne et aux situations et je l'incite à s'imaginer vivre des situations dans lesquelles elle ne boit plus, ne fume plus ou se nourrit normalement. Elle se crée ainsi un véritable répertoire d'expériences virtuelles dans lesquelles elle se sent bien. L'heure de la séance se termine toujours par un quart d'heure d'hypnose.

L'autohypnose n'est pas adaptée aux cas d'addiction. Dans ces situations, les personnes ont besoin d'une relation, d'un lien thérapeutique pour changer. Le professionnel de santé les aide à trouver une autre habitude.

Le sevrage tabagique peut être assez rapide. Je propose deux séances à 8 jours d'intervalle. La personne est incitée à réécouter les séances enregistrées, chez elle. Pour l'alcool, le sevrage prend généralement un peu plus de temps. La coopération avec le médecin traitant peut être intéressante pour avoir un accompagnement médicamenteux. Dans le cas de la nourriture, le changement de comportement est très variable selon les personnes et leur culture. La nourriture est utilisée comme système de récompense en fonction des cultures familiales, environnementales, au lieu d'être utilisée pour se nourrir. Le but est de trouver des récompenses utiles et non nuisibles pour le corps.

*Sophie Cohen, psychologue  
et enseignante à l'Institut Émergences.*

patients agressifs qui n'arrivent pas à obtenir des rendez-vous. L'assistant joue un rôle fondamental à l'accueil et pendant l'intervention. Quand le praticien est absorbé par l'acte effectué, c'est l'assistant qui a le plus de disponibilité pour s'assurer du confort du patient. C'est une fonction valorisante, il est important que le patient ressente une ambiance « hypnotique positive » dans tout le cabinet.

### Des qualités particulières sont-elles requises pour faire de l'hypnose ?

**X. P. :** Non, les techniques s'apprennent. C'est une façon de parler, de respirer... En réalité, la seule qualité nécessaire est la bienveillance envers tous.

### Que se passe-t-il dans la relation de soins grâce à l'hypnose ?

**X. P. :** L'hypnose est une façon de gérer la peur du soin mais aussi la peur de la relation humaine. Elle modifie le regard que l'on porte sur la relation et améliore les liens créés entre toutes les personnes de notre environnement. Un patient qui a peur devient rigide, arrête de penser, et se focalise sur une anticipation anxieuse de ce qui va se passer. Avec l'hypnose, on le ramène « ici et maintenant » dans une relation confortable avec l'équipe soignante. Il arrive qu'un professionnel de santé se retrouve dans la situation très frustrante de réaliser un acte potentiellement douloureux, sans pouvoir proposer d'aide. Dans ce cas, les techniques d'hypnoalgésie permettent d'obtenir le meilleur confort possible. De plus, l'état d'hypnose amène une distorsion du temps. Le patient aura l'impression d'avoir passé un quart d'heure au fauteuil au lieu d'une heure dans la réalité.

### Faut-il dire à son patient que l'on pratique l'hypnose ?

**X. P. :** Il n'est pas nécessaire d'en parler lorsque l'on fait de l'hypnose conversationnelle. L'interrelation sympathique, créée au sein du cabinet, donne du confort au patient et profite aussi à tout le monde. L'hypnose à visée antalgique utilisée dans le cas de patients phobiques pour lesquels les interventions sont difficiles, ou lorsque les patients demandent des interventions sans anesthésie, est en revanche un acte qui s'ajoute au soin. Dans ce cas, on le propose au patient. Cet acte a une cotation CCAM - ANRP001 - qui n'est pas remboursée et qui fait donc l'objet d'un devis. Si on pense que le terme d'hypnose





*Le vrai!*

**Ne trichez pas  
avec votre dos**



**Exigez**



*Le vrai!*

**Gammadis**  
une réputation bien assise!

29, rue de la République  
31700 BEAUZELLE  
Tél. : 05.61.42.23.23  
contact@gammadis.fr  
www.bambach.fr



# THÉRAPIE LASER

UNE NOUVELLE ÉNERGIE POUR VOTRE CABINET



**PRENEZ RDV AVEC  
VOTRE RESPONSABLE  
DOCTORSMILE**



ADAPTÉ AUX  
TRAITEMENTS  
QUOTIDIENS



DENTAIRE THÉRAPIE ESTHÉTIQUE

MODE  
ASSISTÉ

PROTOCOLES  
ONBOARD



CONNEXION WIFI ET  
MISE À JOUR INCLUSE

4.0



**wiser**  
THIRD GENERATION

## LES TRAITEMENTS LASER À RÉALISER

GESTION DES TISSUS MOUS

SULCUS



FRÉNECTOMIE

CHIRURGIE



THÉRAPIE PHOTODYNAMIQUE

PARODONTIE  
PERI-IMPLANTITE



mais aussi...



ENDODONTIE



ABLATION



PHOTOBIMODULATION



HERPÈS/APHTES



DÉSENSIBILISATION



BLANCHIMENT

**DOCTOR  
SMILE**

**Kaēlux**

62/64 Rue Jean Jaures  
92800 Puteaux  
N°vert : 0805 620 160  
contact@kaelux.com

kaelux.com  
doctor-smile.fr  
doctor-smile.com

MADE IN ITALY

A MFV 0510





peut faire peur, on peut parler de sophrologie ou d'exercice d'imagination... sans compromettre le résultat.

### L'hypnose fait-elle toujours peur ?

**X. P. :** Il y a quelques années, on avait l'impression que c'était une technique de manipulation, de domination et de prise de contrôle sur la personne. L'hypnose peut effectivement être dangereuse mais comme l'est aussi une turbine ou un médicament mal utilisé. Dans un cabinet dentaire, avec un patient en difficulté, les soignants prennent logiquement l'ascendant, mais comme un guide de montagne prend de l'ascendant sur son client dans un passage difficile. L'éthique du professionnel de santé est très importante pour ne pas placer le patient en situation de dépendance, mais au contraire le libérer de ses angoisses et de son stress. Aujourd'hui, on a compris que l'hypnose est utile pour le rendre autonome dans la gestion de ses difficultés.

« L'éthique du professionnel de santé est très importante pour ne pas placer le patient en situation de dépendance, mais au contraire le libérer de ses angoisses et de son stress »

### Qu'entendez-vous par « le rendre autonome » ?

**X. P. :** Dans l'hypnose médicale, l'hypnotiseur doit être un éducateur pour son patient. Les techniques sont proches de celles de la méditation. On fait appel à ses dispositions naturelles pour le libérer de ses peurs. C'est cela l'autohypnose. Ces techniques sont bien connues dans le domaine du sport. L'athlète capable d'entrer dans un état hypnotique améliore ses performances. Dans mon exercice, j'ai rarement eu besoin d'en utiliser au-delà de deux séances avec mes patients. Ils comprennent rapidement et se mettent seuls en autohypnose les fois suivantes. De plus, pour les chirurgiens-dentistes et les assistants dentaires, ces exercices sont une excellente façon d'améliorer leur qualité de vie au travail et de prévenir le burn-out.

Pour conclure, est-ce que l'hypnose est possible pour tous ? Non... Tout dépend des personnes. Pour que cela fonctionne, il faut 3 conditions résumées par l'équation  $H=MC^2$  (Hypnose = Motivation, Coopération et Confiance). Ces trois éléments sont nécessaires et suffisants. S'il en manque un, cela ne marche pas. Les techniques de communication sont très importantes pour expliquer au patient comment il peut s'aider lui-même. À nous de le convaincre !

*Propos recueillis  
par Anne-Chantal de Divonne*

\* Xavier Penin est chirurgien-dentiste avec consultation en « occlusodontie » à l'hôpital Fondation Adolphe de Rothschild. Il y anime aussi un atelier d'hypnose pour la prise en charge des patients avec des douleurs chroniques dans le cadre du CETD (Centre d'évaluation et de traitement de la douleur). Il est également responsable de la formation hypnose et autohypnose au cabinet dentaire à l'Institut Émergences et à l'UFSBD.



## USURPATION D'IDENTITÉ

# Kafka à la SNCF !

Accusé de ne pas payer ses trajets en train, Charly Acosta, étudiant en 3<sup>e</sup> année de chirurgie dentaire à la faculté de Montpellier, se débat depuis plusieurs mois pour faire reconnaître son innocence. Récit de quelques mois ubuesques.

**L'**an dernier, je venais de rentrer en 2<sup>e</sup> année de chirurgie dentaire après une première année d'études de santé. Tout allait bien quand j'ai observé sur mon compte des débits qui ne me concernaient pas. Le Trésor public a fait une première saisie administrative de 740 euros. D'abord, je ne me suis pas inquiété pensant qu'il s'agissait d'un réajustement de la Caisse d'allocations familiales. Mais les débits ont continué... », commence Charly Acosta. À la direction départementale des Finances publiques, l'étudiant découvre,

abasourdi, 4 000 euros d'amendes dues à la SNCF, à son nom ! Jamais il n'a eu d'amendes et jamais il n'a reçu une seule réclamation. À l'évidence, quelqu'un usurpe son identité et déjoue toutes vérifications. Car il n'a jamais, non plus, perdu ses papiers !

### Preuves insuffisantes

Le calvaire commence. À 4 semaines des partiels de 2<sup>e</sup> année, il passe son temps en bibliothèque à remplir des papiers,



écrire au ministère et à la SNCF pour demander l'annulation des amendes qui ne le concernent manifestement pas. « J'ai fait reconnaître que je n'étais pas à l'origine de ces amendes. La personne qui a pris mon identité effectue des Béziers/Narbonne et Béziers/Sète. J'ai envoyé des relevés bancaires prouvant que je n'étais pas dans le train puisqu'au même moment je buvais un café payé avec ma carte bleue. J'ai ainsi fait annuler une trentaine d'amendes ».

Mais les preuves ne suffisent pas ! « L'usurpation est reconnue par la SNCF et par les services de police mais comme ils n'ont pas de coupable, c'est moi qui continue à recevoir les amendes 6 mois après les faits », constate Charly Acosta. « Techniquement il devrait y avoir une vérification d'identité mais ce n'est pas le cas parce que la SNCF n'a pas d'officier de police judiciaire dans toutes les gares. En fait, il a suffi que l'identité de la personne ne soit pas vérifiée une fois pour que mon nom soit inscrit au registre des fraudeurs de la SNCF. Ensuite, il n'y a plus de vérification d'identité. L'usurpateur donne mon nom à chaque flagrant délit et on m'attribue l'amende... J'arrive à annuler les amendes mais comme mon usurpateur continue d'en créer d'autres, c'est sans fin. Le dernier prélèvement s'élève à 830 euros. Et le total des amendes s'élève à 7000 euros », s'insurge Charly Acosta qui se dit « rongé » par cette situation. Mais ni le procureur de la République, ni la police ferroviaire, ni la SNCF ne répondent à ses courriers. « Au début on pense que ça va passer. Et puis on devient psychotique. On craint d'ouvrir sa boîte à lettre. La situation n'est pas supportable. L'an dernier j'ai eu un rat-trapage et cette année, j'en ai 8. On a l'impression que cela ne va jamais finir » !

### Médiatisation

La récente médiatisation de l'affaire redonne de l'espoir à l'étudiant. Son cauchemar fait la une du *Midi Libre* et le len-

demain *Le Parisien* s'empare de l'affaire. Les émissions s'enchaînent aussi à la radio puis à la télévision. Charly Acosta est invité de « Ça pourrait vous arriver » sur M6. Le doyen s'intéresse à son cas. Il se sent « plus soutenu et écouté ». Sur le conseil d'un juriste, Charly Acosta a pris un avocat et intente une procédure contre la SNCF. À la suite d'une lettre de mise en demeure il est remboursé de 1 080 euros sur les 1 500 prélevés et ne reçoit plus de nouvelles amendes. « Ça ne rembourse pas les frais bancaires, administratifs (+ 500 €), l'aspect chronophage et psychologique de cette affaire mais c'est déjà un premier soulagement, me laissant passer des partiels de façon sereine pour la première fois depuis le début de mes études de chirurgie dentaire, » note Charly Acosta.

Anne-Chantal de Divonne

## Les bons réflexes

**L'usurpation d'identité constitue un délit pénal. Si vous en êtes victime, voici quelques démarches utiles :**

- Collectez et conservez tous les éléments prouvant l'infraction (capture d'écran, courriers, justificatifs...)
- S'il s'agit d'une usurpation en ligne, contactez les sites concernés pour les informer et faire supprimer les informations vous concernant
- Déposez plainte auprès de la police ou de la gendarmerie. Vous pouvez utiliser la procédure de pré-plainte en ligne. Vous pouvez aussi déposer une plainte écrite auprès du procureur de la République
- Faites annuler et remplacer vos pièces d'identité utilisées par les escrocs
- Produisez une attestation sur l'honneur à l'attention de tous les organismes qui vous mettent en cause pour justifier que vous n'êtes pas l'auteur des faits reprochés en joignant une copie de la plainte déposée
- Contactez la Banque de France pour signaler les faits et vérifier si des crédits ont été souscrits ou si un compte bancaire a été ouvert à votre insu. Vous pouvez également consulter le fichier central des chèques (FCC), celui des incidents de remboursement des crédits aux particuliers (FICP) et le fichier national des comptes bancaires et assimilés (FICOBA) pour vérifier si des opérations frauduleuses n'ont pas été commises en votre nom
- Pour plus de conseil, contactez la plateforme Info Escroquerie du ministère de l'Intérieur au 0 805 805 817 (appel et service gratuits).

Par Laurent Gourlay - CDF Services



# LASER & NUMÉRIQUE

## Journée de conférences

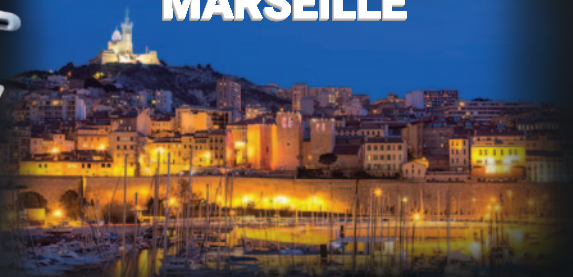
+ Soirée GALA

## SAVE THE DATE

### 26 Septembre 2024



## MARSEILLE



### Programme :

- DR. Matthieu Collin  
*"4 implants pour 1 sourire"*
- DR. Gérard Rey  
*"Simplicité en Chirurgie Lasers assistée Pré Implantaire"*
- DR. Olivier Boujenah  
*"Le scan facial, cet outil révolutionnaire pour la communication cabinet-laboratoire"*
- DR. Nicolas Leoni  
*"Intégrer l'utilisation de lasers médicaux dans le digital work flow"*
- DR. Guillaume Rousseaux  
*"Avantage du RAYFace pour l'Extraction implantation immédiate antérieure avec design perfect"*
- Soirée GALA

## Inscrivez-vous



### Inscription :

- Tarif : 290€ + 90€ la soirée
- Pour les assistantes : 200€ + 90€ la soirée

DEEP ImaFi design4me



09 72 31 68 68



www.astemdigital.fr



contact@astemdigital.fr



135, Joncs des bois, Allée n°2 Bat 18, Avignon 84000



## IMPLANTOLOGIE

# De la canine incluse à la couronne sur implant

Le chirurgien-dentiste peut se trouver confronté au dilemme de l'indication de la pose d'un implant en secteur antérieur lorsque le volume osseux disponible est très faible. En effet, l'alternative du bridge collé cantilever apparaît de plus en plus appropriée grâce à l'émergence de nouveaux matériaux esthétiques et l'amélioration de la qualité du collage. Le praticien doit donc s'interroger sur la pertinence des reconstructions osseuses complexes dans ce cas.



### Dr Michel ABI HARB

- Praticien hospitalier à l'hôpital Bretonneau (Paris 18<sup>e</sup>)
- Exercice libéral à Paris 15<sup>e</sup>
- DU de chirurgie et prothèse implantologiques (Paris Cité/ Hôpital Saint-Joseph)
- DU de chirurgie pré et péri-implantaire (Paris-Saclay/ Hôpital du Kremlin-Bicêtre)

Les greffes osseuses et la pose d'implants en site antérieur restent cependant largement indiquées pour soulager des dents adjacentes affaiblies (par un traumatisme, une canine incluse, un traitement orthodontique ou un parodonte réduit), lorsque le collage amélaire est compromis ou lorsque l'occlusion est défavorable.

### Étude de cas

Une patiente de 22 ans se présente au cabinet pour un rendez-vous de contrôle et un avis. Elle n'a aucun

antécédent médico-chirurgical. Elle précise qu'elle a une canine incluse, au maxillaire à droite, qui a subi plusieurs tentatives de traction sans succès. Elle souhaite connaître les possibilités de prothèse fixe pour pallier cette inclusion. Après plusieurs chirurgies orthodontiques et plus de 24 mois d'orthodontie, il faut se rendre à l'évidence : la canine ne fera pas son éruption.

La patiente a une prothèse partielle amovible, remplaçant 13, qu'elle porte peu. Elle ne souhaite plus de traitement orthodontique. L'examen clinique révèle une classe I d'Angle, une excellente hygiène orale, une absence de 13



Fig. 1



Fig. 2



Fig. 3

sur l'arcade maxillaire, une bimarginotopie de 14 (rotation autour de son axe longitudinal), la présence de taches de fluorose aux arcades maxillaire et mandibulaire, ainsi qu'une concavité en lieu et place de la bosse canine à droite (fig. 1, 2 et 3).

La radiographie panoramique (fig. 4) confirme l'inclusion de 13. La pointe de sa cuspide se projette en arrière et au-dessus de l'apex de 12. Son apex se projette au voisinage du tiers moyen de 15.

Le cone beam CT (CBCT) précise que :

- la pointe cuspidienne de 13 est dans la corticale vestibulaire (fig. 5), à l'aplomb de l'apex de 12, à environ 2 mm de celui-ci ;
- la racine de 13 se prolonge en bas, en arrière et en dedans. Elle longe la face palatine des racines de 14 et 15 et son apex est situé à 1,5 mm environ, en palatin du tiers moyen de la racine de 15 (fig. 7 et 9) ;
- une image radio-claire et linéaire parcourt transversalement la couronne de 13, faisant suspecter une fracture coronaire lors d'une tentative de luxation de celle-ci (fig. 6) ;
- le niveau osseux atteint le tiers moyen radicaire en vestibulaire de 12 et 14 ;
- un élargissement desmodontal est visible à l'apex de 12 avec une suspicion de résorption apicale débutante (fig. 8) ;
- une résorption modérée existe le long de la face mésiale des deux racines fusionnées de 14 (fig. 7).

### Décision thérapeutique

Au vu de l'antécédent orthodontique de la patiente et de l'état des dents bordant l'édentement, nous avons choisi de proposer à la patiente une solution implantaire afin d'éviter de fragiliser, encore plus, 12 et 14. Le plan de traitement proposé est le suivant :

- a) avulsion de 13, incluse ;
- b) réévaluation du volume osseux disponible ;
- c) temps osseux : reconstruction des tissus durs puis pose d'un implant en site 13 ;
- d) temps muqueux : aménagement des tissus mous ;
- e) temps prothétique : réalisation d'une couronne céramo-céramique, transvissée sur TiBase®.

La patiente a validé ce plan de traitement. Nous avons donc procédé à l'avulsion de 13 après une séparation corono-radicaire. La pointe cuspidienne, prise dans la corticale vestibulaire, n'a pas été fraisée ni luxée pour éviter de fragiliser l'environnement parodontal de l'apex



Fig. 4

de 12. Une période de cicatrisation de 6 mois a ensuite été respectée.

Le cone beam CT de contrôle a révélé (fig.20) :

- une hauteur osseuse « utile » en dessous des fosses nasales (5 mm environ avec un zénith osseux situé en regard de l'apex de 12) ;
- une épaisseur osseuse vestibulo-palatine (4 mm environ) ;
- un volume osseux intéressant au niveau de la ligne oblique externe à droite et à gauche.

Une reconstruction osseuse en 3 dimensions s'est imposée. Nous avons proposé à la patiente, qui l'a accepté, de prélever un greffon cortical à la mandibule postérieure (région rétro et latéro-molaires) (1) et de réaliser une greffe osseuse en 3D telle que décrite par le Dr Fouad Khoury (2).

## Le temps osseux

### Le prélèvement rétro et latéro-molaires

D'après les mesures réalisées sur le CBCT, le défaut osseux a une longueur de 13 mm environ. Il faut préciser que le greffon vestibulaire est plus long que le greffon palatin dans cette situation clinique. Notre prélèvement doit mesurer autour de 15 mm afin de disposer d'une quantité osseuse suffisante pour cette reconstruction.

Pour des raisons pratiques d'aisance et d'ergonomie, nous avons choisi de prélever le greffon du côté gauche, le praticien étant droitier.

Dans ce cas précis, le site de prélèvement rétro et latéro-molaires à gauche (fig. 10 et 11), centré sur la ligne oblique externe, présente une corticale d'épaisseur (3 mm environ), de longueur et de hauteur (13 mm environ au-dessus du canal mandibulaire) suffisantes et intéressantes. Nous avons décollé un lambeau dont le trait d'incision a suivi globalement celui de l'avulsion d'une



Fig. 5

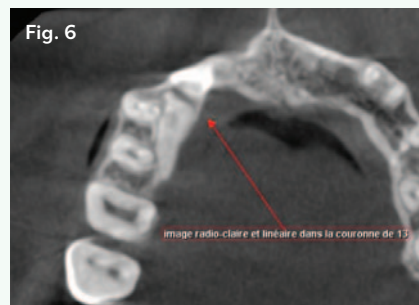


Fig. 6

Image radio-claire et linéaire dans la couronne de 12



Fig. 7

Résorption de la face mésiale radiculaire de 14

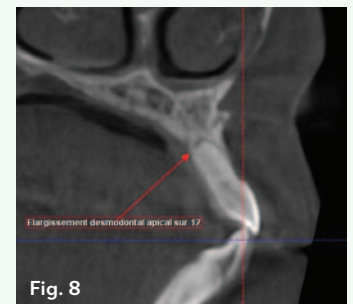


Fig. 8

Élargissement desmodontal apical sur 17

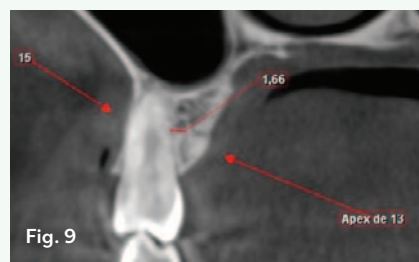


Fig. 9

15  
1,66  
Apex de 13

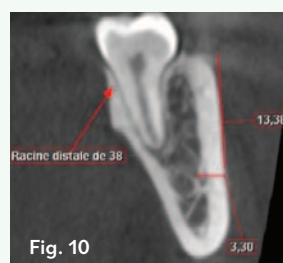


Fig. 10

Racine distale de 38  
13,38  
3,30

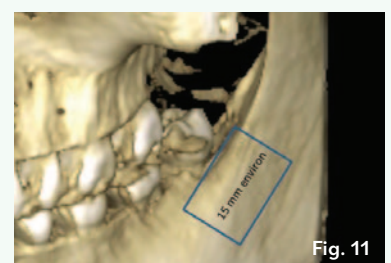


Fig. 11

15 mm environ



dent de sagesse retenue ou incluse. Nous nous sommes ensuite servis du Piezzotome afin de traverser la corticale en dessinant un rectangle qui s'étend d'en haut et en arrière jusqu'en bas et en avant suivant la ligne oblique externe et mesurant environ 15 mm de long (fig. 11). Pour finir de décoller ce greffon de la mandibule, nous nous sommes aidés d'un ostéotome et d'un maillet (fig. 12 et 13).

Nous avons ensuite collecté des granulés d'os autogène en raclant la corticale osseuse en aval de notre site de prélèvement avec un SafeScraper® Twist, que nous avons mélangé à de l'os xénoène, en l'occurrence du Bio-Oss® (fig. 14).

### Le traitement du greffon

Après avoir mesuré le greffon, nous l'avons débarrassé de la partie médullaire qui était accolée à la corticale (fig. 15) avant de le « splitter », c'est-à-dire le ceindre en deux longitudinalement (fig. 16), grâce à des disques fins montés sur une pièce à main chirurgicale.

Le prélèvement nous a ainsi fourni deux « membranes » rigides (fig. 17) et autogènes susceptibles d'induire une ostéogénèse, une ostéo-induction et une ostéo-conduction (2).

### La greffe osseuse

Après avoir décollé un lambeau au niveau du site receveur allant de la face distale de 11, avec un trait de décharge, jusqu'à la face mésiale de 15, nous avons repéré les zéniths osseux vestibulaire et palatin, préalablement étudiés sur le cone beam, appendus aux faces distales de 12 et mésiale de 14 et susceptibles d'accueillir des vis d'ostéosynthèse de 1 mm de diamètre. Le premier greffon issu du « splitting » a été fixé en vestibulaire entre 12 et 14 avec 2 vis d'ostéosynthèses Stoma® Micro-screw, de diamètre 1 mm et de longueurs respectives 10 et 12 mm. Le second greffon a ensuite été raccourci afin de s'adapter à la courbure palatine. Une troisième vis d'ostéosynthèse a servi à solidariser les greffons vestibulaire et palatin et donc à stabiliser l'ensemble. Nous avons ensuite inséré l'os granulé entre ces deux corticales (fig. 18).

Après avoir libéré le périoste, la laxité du lambeau vestibulaire nous a permis de refermer le site sans tension avec des points de suture en matelassier horizontal.

Le cone beam réalisé à la suite de cette intervention confirme la bonne position des vis d'ostéosynthèse (fig. 19, 20, 21, 22 et 23).



Fig. 12



Fig. 13

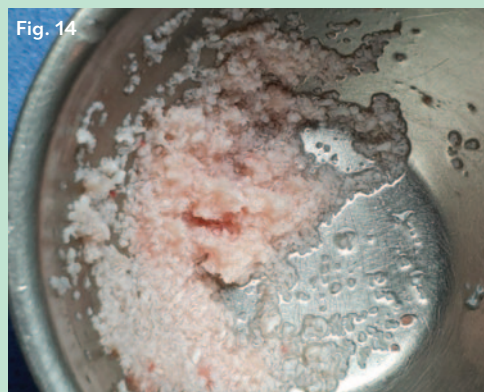


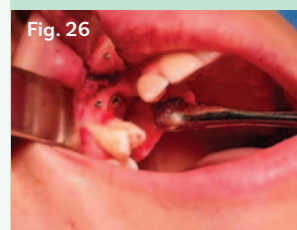
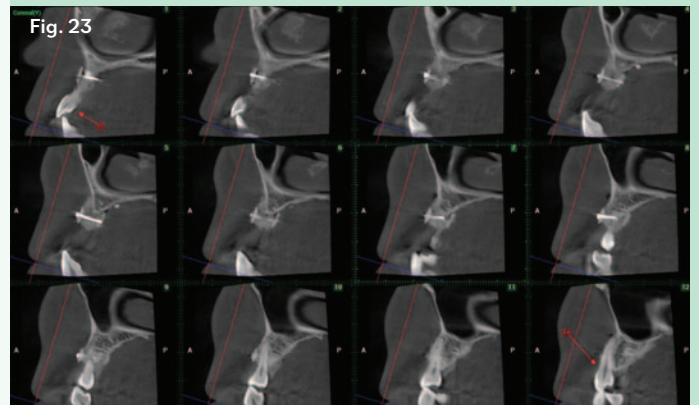
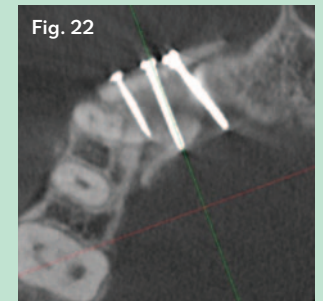
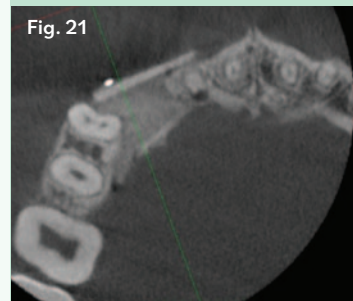
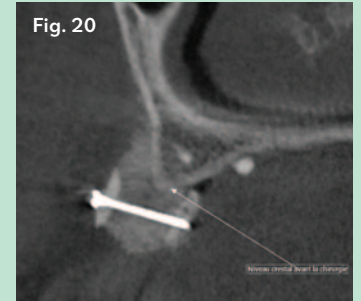
Fig. 14

Après une période de 8 mois de cicatrisation, un cone beam a été réalisé afin d'évaluer le volume osseux disponible :

- hauteur osseuse « utile » sous les fosses nasales : 11 mm environ ;
- largeur osseuse vestibulo-palatine : 8 mm environ.

À la réouverture du site, nous avons déposé la vis d'ostéosynthèse centrale et avons constaté une bonne intégration des corticales vestibulaire et palatine, ainsi qu'un volume osseux intéressant (fig. 24).





Nous avons ensuite posé un implant Zimmer®TSV de 3,7 x 8 mm en site 13 après avoir déposé deux des trois vis d'ostéosynthèse (fig. 25 et 26).

La troisième vis d'ostéosynthèse aurait pu être dévissée dans la même séance mais un deuxième temps chirurgical était prévu. La dépose de cette dernière vis sera réalisée conjointement au temps muqueux.

### **Le temps muqueux**

La face latérale (ou vestibulaire) de la région canine maxillaire est convexe et marquée par la saillie du jugum canin (3). Des points de vue esthétique et fonctionnel, il est donc primordial de tendre à reconstruire cette bosse canine. De plus, un aménagement des tissus mous est nécessaire afin de protéger le greffon et l'implant.

L'examen clinique révèle une hauteur et une épaisseur de tissu kératinisé intéressantes (> 2 mm) au niveau crétal mais une faible épaisseur de la muqueuse vestibulaire, en regard du greffon osseux, qui laisse transparaître la tête de la vis d'ostéosynthèse laissée en place le jour de la pose de l'implant.

Nous avons opté pour la technique du rouleau qui consiste à disséquer un greffon pédiculé de tissu conjonctif palatin et à l'enrouler sous le lambeau vestibulaire (fig. 27). Cette technique permet de dégager la tête de l'implant tout en épaississant les tissus mous en vestibulaire. À la différence de la greffe de tissu conjonctif enfoui, elle ne nécessite qu'un seul site opératoire (4).

Lors de ce temps muqueux, nous avons déposé la dernière vis d'ostéosynthèse et vissé, sur l'implant, un pilier de cicatrisation Encode® Emergence (fig. 28 et 29).

### Le temps prothétique

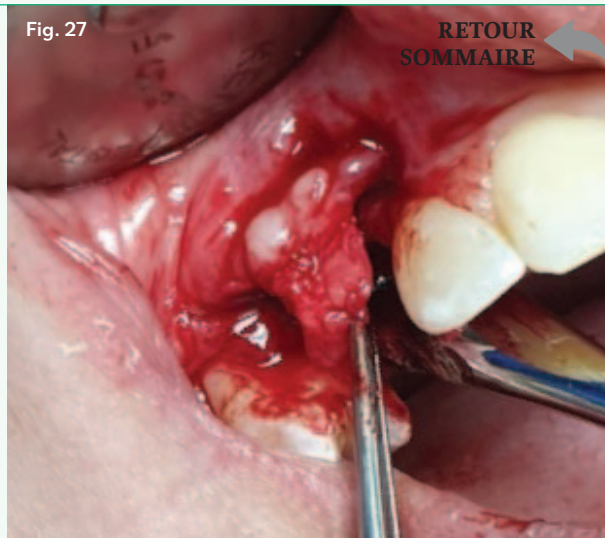
Une fois la cicatrisation muqueuse achevée, nous avons réalisé une empreinte optique des deux arcades avec le pilier Encode® Emergence en place (fig. 30). Une vérification radiographique du bon vissage de ce pilier est nécessaire.

Le pilier Encode® permet de prendre une empreinte (physique ou numérique) sans avoir à le dévisser. En effet, le méplat et les repères qui sont gravés sur ce pilier de cicatrisation servent :

- 1 - à localiser l'implant,
- 2 - à connaître ses caractéristiques et son diamètre,
- 3 - à anticiper le profil d'émergence de la couronne sur implant.

L'élimination des étapes de vissage/dévisage d'un scanbody ou d'un transfert d'implant permet de préserver les tissus péri-implantaires.

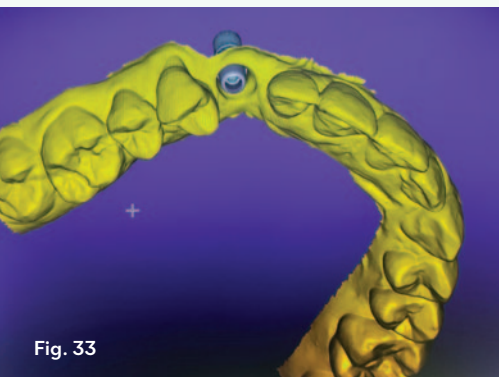
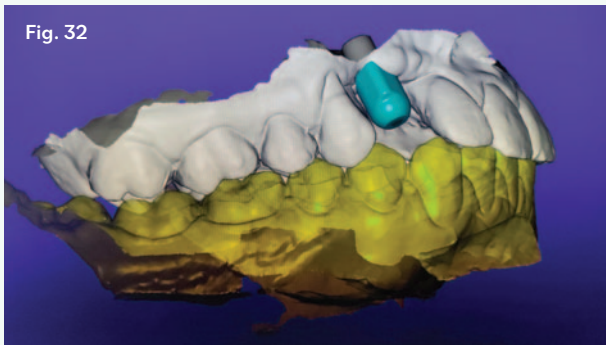
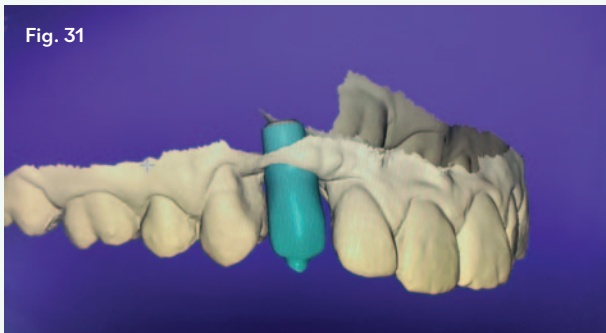
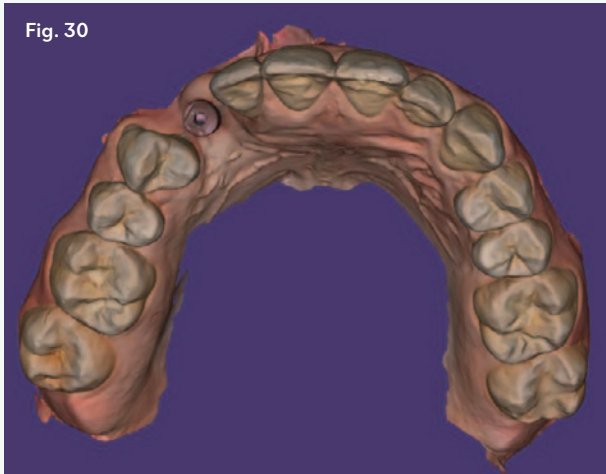
Nous avons enfin posé une couronne stratifiée (chape zircone) sur TiBase® transvissée sur l'implant Zimmer®TSV (fig. 31 à 38). Le prothésiste a reproduit les taches de fluorose sur cette couronne pour un sourire plus harmonieux (fig. 36 et 38).



### Remerciements

À Seyda Goren, mon assistante, pour son aide précieuse et son dévouement  
 Au Dr Mary-Claude Veybel pour la qualité de son iconographie et ses conseils  
 Au laboratoire Ocera et M. Fadi Farah pour son travail de grande qualité  
 Au Pr Benjamin Salmon pour son soutien indéfectible  
 Au Dr Thông Nguyen pour sa confiance  
 Aux Drs Guy Princ et Michel Jabbour pour la qualité de leurs enseignements





**Bibliographie**

- 1) Princ G, Firal T, Chirurgie osseuse préimplantaire. Éditions Cdp, 2008 ; 122 p.
- 2) Khoury F, Greffe osseuse en implantologie. Éditions Quintessence International, 2007 ; 519 p.
- 3) Gaudy J-F, Atlas d'anatomie implantaire. Éditions Masson, 2010 ; 282 p.
- 4) Dray J, Do C, Bellahsen Y, Porcherot A, Cherkaoui S, Danan M., Bensaid X, AONews #29 (Octobre 2019) Aménagement des tissus mous péri-implantaires. Aonews-lemag.fr

## Pas de péri-implantite autour d'un système d'implant en deux pièces : plus de preuves à long terme

Nouvelles données de 5 à 12 ans de l'Université de médecine de Graz

- **Aucune péri-implantite** n'a été observée autour des implants dentaires en deux pièces Patent™ **jusqu'à 12 ans**<sup>1</sup>
- **Même les patients à risque** ont montré uniquement des complications biologiques mineures et aucune complication prothétique
- **Des données à long terme ont confirmé les résultats cliniques** des implants dentaires en deux pièces Patent™<sup>1,2</sup>

**Aucune péri-implantite jusqu'à 12 ans de suivi** : c'est le résultat le plus remarquable d'une étude à long terme menée par l'Université de médecine de Graz (*International Journal of Oral & Maxillofacial Implants*)<sup>1</sup>. Cette étude indépendante a confirmé, une fois encore, les résultats cliniques du système d'implant en deux pièces Patent™ (Zurich ; Fig. 1). L'équipe, dirigée par le Dr Sofia Karapataki, a recherché des complications biologiques chez 39 patients porteurs de 91 implants, après 5 ans et jusqu'à 12 ans de fonction.

Les complications biologiques telles que les infections des tissus mous et durs sont fréquentes autour des implants dentaires : la mucosite péri-implantaire affecte entre 43 % et 47 % des patients et 29 % des implants, évoluant vers la péri-implantite dans environ 50 % des cas.<sup>3,4</sup> Or la péri-implantite, une fois installée, est difficile à traiter et aboutit souvent à la perte de l'implant.<sup>5</sup>

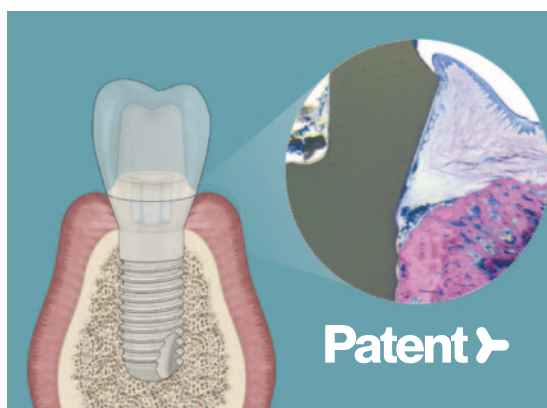
Les observations du Dr Karapataki et de son équipe contrastent totalement avec le tableau habituel de prévalence de la péri-implantite. En outre, elles viennent étayer celles d'une étude clinique, publiée fin 2022 dans *Clinical Oral Implants Research*, qui rapportait également qu'aucune péri-implantite n'avait été observée autour des implants Patent™ en deux pièces suivis pendant 9 ans.<sup>2</sup>

### Les résultats de l'étude en deux mots :

- Pas de péri-implantite
- Taux de survie et de succès de 100 %<sup>6,7</sup>
- Bonne santé des tissus mous chez 36 patients (81 implants ; Fig. 2)
- Seulement des complications biologiques mineures ont été rapportées : seuls 3 patients (7,7 %, 9 implants) ont présenté des symptômes de mucosite péri-implantaire. Aucune perte osseuse, ou seulement une légère altération de l'os (moins de 0,7 mm), sur 85 implants. Perte osseuse marginale supérieure à 0,7 mm sur six autres, avec un maximum de 1,67 mm
- Aucune complication prothétique n'a été rapportée

Toutes les chirurgies ont été réalisées suivant des protocoles standards classiques. L'étude incluait des patients présentant des affections et problèmes de santé généraux (p. ex. trisomie 21 ou cancer), sous traitement médicamenteux de fond (p. ex. antihypertenseurs, antidépresseurs ou immunosuppresseurs), atteints de parodontite, possédant un biotype gingival fin, ou encore fumeurs. Ces résultats sont donc bien transposables à la pratique courante de l'implantologie bucco-dentaire. « L'étude enregistre d'excellents résultats à long terme avec le système d'implant étudié, y compris sur des patients "en conditions réelles", que je traite tous les jours dans mon cabinet », conclut la Dre Karapataki. « Nous pouvons ainsi espérer qu'un plus grand nombre de traitements implantaires dans la pratique quotidienne n'entraîneront pas de péri-implantite. »

Plus d'informations sur [www.mypatent.com](http://www.mypatent.com)



**Fig. 1 :** Comment Patent™ évite les péri-implantites : Grâce à la combinaison bien pensée d'une forme tissue level, d'une topographie de surface spéciale et d'un matériau de composition exclusive, l'implant Patent™ en deux parties vient en contact étroit avec les tissus mous sur sa surface transmuqueuse. L'interface biologique ainsi obtenue forme un « joint d'étanchéité tissulaire » qui peut empêcher les bactéries d'envahir les tissus durs et mous péri-implantaires. En outre, la forme de l'implant évite la formation d'un micro-interstice aux étages épicrostaux ou supra-crostaux critiques où les bactéries pourraient s'accumuler. Au lieu de cela, le bord de la couronne et le raccord étanche de la prothèse sont placés en affleurement avec la gencive, faciles d'accès pour l'entretien et l'hygiène buccodentaire. Ces facteurs sont cruciaux pour éviter durablement les inflammations chroniques des tissus mous que les péri-implantites (© Dr. Peter Schüpbach, Patent™).



**Fig. 2 :** Deux implants Patent™ au début de l'étude (en haut) et lors de l'examen de contrôle à 7 ans (en bas) : les niveaux de tissu sont cliniquement stables et le volume des tissus mous a augmenté (© Karapataki et al., Quintessence Publishing).

1. Karapataki S, Vegh D, Payer M, Fahrenholz H, Antonoglou GN. Clinical performance of two-piece zirconia dental implants after 5 and up to 12 years. *Int J Oral Maxillofac Implants*. 2023 Dec 12;38(6):1105-114. doi: 10.11607/jomi.10284. PMID: 38085741.
2. Brunello G, Rauch N, Becker K, Hakimi AR, Schwarz F, Becker J. Two-piece zirconia implants in the posterior mandible and maxilla: a cohort study with a follow-up period of 9 years. *Clin Oral Implants Res*. 2022 Dec;33(12):1233-44. doi: 10.1111/clr.14005. PMID: 36184914.
3. Derks J, Tomasi C. Peri-implant health and disease. A systematic review of current epidemiology. *J Clin Periodontol*. 2016 Apr;42 Suppl 16:S158-71. doi: 10.1111/jcpe.12334. PMID: 25495683.
4. Lee CT, Huang YW, Zhu L, Weltman R. Prevalences of peri-implantitis and peri-implant mucositis: systematic review and meta-analysis. *J Dent*. 2017 Jul;62:1-12. doi: 10.1016/j.jdent.2017.04.011. PMID: 28478213.
5. Abdelhay N, Prasad S, Gibson MP. Failure rates associated with guided versus non-guided dental implant placement: a systematic review and meta-analysis. *BDJ Open*. 2021 Aug 18;7(1):31. doi: 10.1038/s41405-021-00086-1. PMID: 34408127; PMCID: PMC8373900.
6. Buser D, Weber HP, Lang NP. Tissue integration of non-submerged implants. 1-year results of a prospective study with 100 ITI hollow-cylinder and hollow-screw implants. *Clin Oral Implants Res*. 1990 Dec;(1):33-40. doi: 10.1034/j1600-0501.1990.010105.x. PMID: 2099210.
7. Kohal RJ, Knauf M, Larsson B, Sahlin H, Butz F. One-piece zirconia oral implants: one-year results from a prospective cohort study. 1. Single tooth replacement. *J Clin Periodontol*. 2012 Jun;39(6):590-7. doi: 10.1111/j1600-051X.2012.01876.x. PMID: 22519944.



# Du fauteuil au tatami

Dans le tourbillon exigeant de l'accomplissement sportif et académique, Blandine Pont incarne la quintessence de la détermination et de l'organisation. Athlète émérite et future chirurgien-dentiste, elle jongle avec brio entre ses études et son entraînement rigoureux en judo. À travers cette entrevue, Blandine dévoile les secrets de sa réussite, révélant une approche méthodique et passionnée qui la propulse vers l'excellence, sur les tatamis ou sur les bancs de la fac. Entre échéances sportives internationales et aspirations professionnelles, elle partage sa vision unique de l'équilibre entre deux mondes qui semblent en tous points opposés.

## CDF Mag : Comment conciliez-vous vos études et la pratique d'un sport de haut niveau ?

**Blandine Pont :** C'est une question d'organisation, j'essaie de m'entraîner 2 fois par jour et d'aller en cours ou à l'hôpital entre ces 2 entraînements. Je priorise à certains moments de l'année : le judo passe en premier parfois, en fonction des échéances ou ce sont les cours, en fonction des partiels.

## Comment vous entraînez-vous pour les JO (études en pause) ?

**B. P :** On ne change pas vraiment nos habitudes, on continue le travail que l'on fait depuis des années, on essaye de préciser les détails, d'affiner nos forces, on part en stage pour renforcer nos faiblesses, et les derniers temps avant la compétition, on privilégie la qualité de l'entraînement et les détails pour se perfectionner.

## Les valeurs du judo sont-elles en adéquation avec celles de la pratique dentaire ?

**B. P :** Il y a différentes valeurs qui se rejoignent, notamment le respect de la personne qu'on traite ou avec laquelle on combat, l'hygiène qui est très importante dans les 2 domaines, la détermination car il faut aller au bout du traitement comme au bout des combats, l'amitié car même en dentaire, on n'évolue pas sans les autres et c'est important.



## Quelles sont vos prochaines compétitions et comment vous y préparez-vous ?

**B. P :** Mes prochaines compétitions sont les championnats d'Europe le 25 avril et les championnats du monde, le 19 mai. Pour la préparation, c'est la même chose que celle pour les JO.

## Comment vous préparez-vous à votre première installation... en libéral ou en salarié ?

**B. P :** Pour l'instant, je ne sais pas si je serai en salarié ou en libéral. Je sais que le fait d'être accompagnée par GACD m'aide à y voir un peu plus clair sur les différentes possibilités d'installation. Il me reste encore du temps pour me décider et je n'ai pas encore fait un choix précis.

## 28 mai chez GACD

Venez rencontrer Blandine Pont le 28 mai, lors d'une soirée conférence « Réussir son installation », rue Bleue à Paris, dans le showroom de GACD.



Inscription  
Réussir l'installation  
de votre cabinet gacd.fr



# Mon épargne ? c'est l'Aper qui gère

Aper,  
des économies  
pour toutes  
vos envies



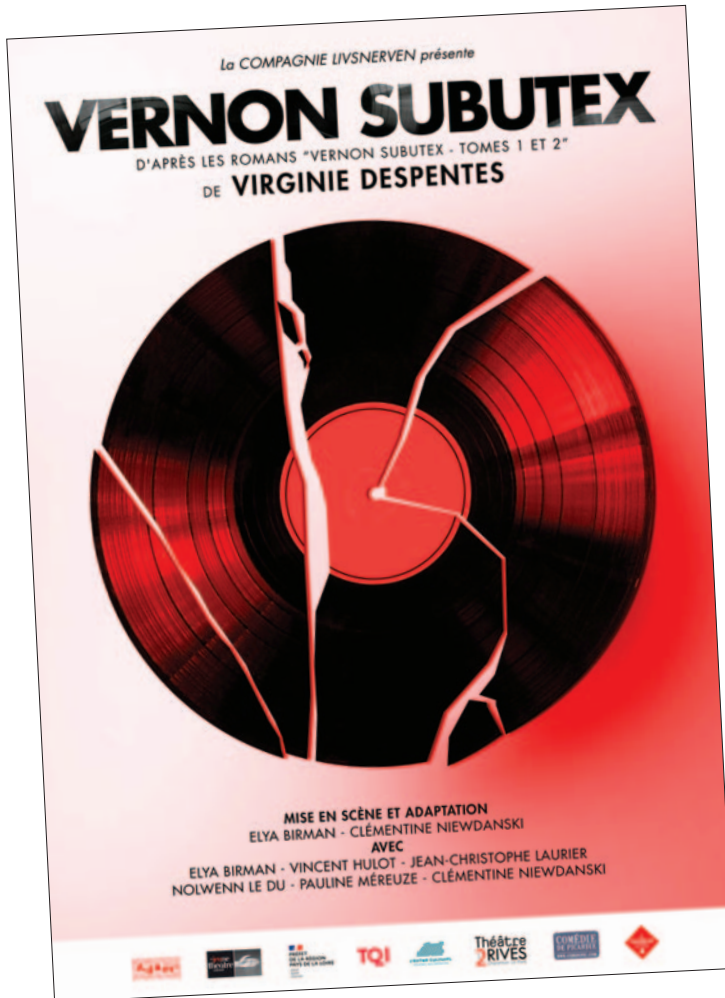
THÉÂTRE

# À ne pas manquer au printemps !

Que sommes-nous devenus ? Comment vivons-nous les inégalités et les abus liés à notre société contemporaine ?... Voici quelques-unes des questions posées par la brillante adaptation théâtrale du best-seller *Vernon Subutex*, signée par Elya Birman et Clémentine Niewdanski. Sur scène, les comédiens enchaînent les rôles et reconstituent la galerie de personnages désenchantés qui gravitent autour du loser-héros. Elya Birman nous dévoile en avant-première cette adaptation, qui sera présentée au Festival d'Avignon l'été prochain.

*Pages réalisées par Christophe Dutheil*





### CDF Mag : Pourquoi avez-vous choisi de monter au théâtre *Vernon Subutex* ?

**Elya Birman :** D'abord parce que notre ambition, avec la compagnie Livsnerven, est de monter des textes de grands auteurs. Malgré l'image très rock'n'roll et politique à laquelle certains médias la réduisent, Virginie Despentes a pour nous une très grande qualité d'écriture. Elle excelle dans la description des réalités humaines, comme celle de *Vernon Subutex*. Le roman nous raconte l'histoire de la chute d'un homme, qui se retrouve à la rue alors qu'il n'a rien pour se retrouver à la rue. Il était aimé et était disquaire, avant de perdre son emploi sous l'effet de la crise du disque, puis il se retrouve sans abri et tente de revoir ses anciens amis pour trouver des endroits où dormir. Mais *Vernon Subutex*, c'est surtout l'histoire



© Marion Jöhner

Elya Birman

de notre société contemporaine, dans laquelle se confrontent de plus en plus deux mondes : celui des ultra-pauvres et celui des gens qui ont beaucoup d'argent.

### Pensez-vous que cette œuvre sera pérenne ?

**E.B. :** Bien sûr. C'est le propre des grands romans que de traverser les époques. Virginie Despentes a une énorme qualité : elle parvient à décrire des personnages insupportables et même à les comprendre et leur donner raison, ce qui est très intéressant d'un point de vue théâtral. Bien qu'ancré dans le Paris des années 1980 et 1990, *Vernon Subutex* est lu et apprécié par des lecteurs de toutes les générations et de tous les pays. La critique faite des inégalités sociales est tout aussi pertinente en 2024 qu'elle ne l'était il y a une dizaine d'années. Le roman pose en outre des questions intéressantes sur l'exclusion. Est-il préférable d'être à l'extérieur du système pour le changer ? Les riches, qui peuvent basculer dans la pauvreté en très peu de temps, ne partagent-ils pas un certain nombre de problèmes avec les pauvres ?...

### Comment avez-vous adapté cette trilogie ?

**E.B. :** Nous avons beaucoup travaillé sur la scénographie. Cela n'a pas été simple, notamment pour l'invention d'un décor rappelant le cadre évoqué dans le roman et pour la restitution de tout l'univers musical – cela fait maintenant 11 mois que je joue tous les jours de la guitare



© Marion Jöhaner

Clémentine Niewdanski

électrique ! Il a aussi fallu suivre toutes les étapes de la chute de Vernon et de l'enquête menée par Alex Bleach sur le meurtre de Vodka Satana. Et ce, sans tomber dans des raccourcis qui pourraient donner au spectateur une vision manichéenne des événements.

#### Centre culturel Juliette Drouet

Rue du Gué-Maheu, 35300 Fougères

Le jeudi 16 mai, à 20 h.

Réservations en ligne (<https://centreculturel.fougeres-agglo.bzh>).

#### Théâtre du Train bleu

40, rue Paul-Sain, 84000 Avignon

Du 3 au 21 juillet 2024, à 22 h 25.

Réservations en ligne ([www.theatredutrainbleu.fr/](http://www.theatredutrainbleu.fr/)).

## Théâtre (Paris)

### Dom Juan

#### Odéon - Théâtre de l'Europe

Place de l'Odéon, 75006 Paris

Du mardi au samedi à 20 h, et le dimanche, à 15 h.

Réservations en ligne (<https://theatre-odeon.eu/>).



© DR

**H**éros subversif ou prédateur ? Macha Makeïeff revisite le chef-d'œuvre de Molière, écrit en 1665, à l'aune des débats en cours sur la séduction, le consentement et l'emprise. Dans cette adaptation subtile et efficace de Dom Juan, il n'est plus seulement question de libertinage ou d'une quête effrénée de jouissance. Par la voix de femmes, qui dénoncent les manipulations et mensonges de Dom Juan, la metteuse en scène décrypte aussi les mécanismes de prédation et de domination mis en œuvre par cet infatigable séducteur.

## Danse (Limoges)

### *The TREE (Fragments of poetics on fire)*

#### Opéra de Limoges

5 ter, boulevard Carnot, 87000 Limoges

Le 6 juin, à 20 h.

Réservations en ligne ([www.operalimoges.fr/](http://www.operalimoges.fr/)).

**L**a célèbre chorégraphe et danseuse américaine Carolyn Carlson livre une réflexion poétique sur la nature, au bord du naufrage, inspirée par les travaux du philosophe français Gaston Bachelard. La pièce, comparée à un poème visuel, est interprétée par neuf interprètes qui incarnent l'eau, le vent et le feu. La scénographie est sublimentée par les toiles à l'encre de chine du peintre franco-chinois Gao Xingjian.



## Théâtre (Chalon-sur-Saône) En travers de sa gorge

### Espace des arts

5 bis avenue Nicéphore-Niépce, 71100 Chalon-sur-Saône

Du 4 au 5 juin, à 20 h.

Réservations en ligne ([www.espace-des-arts.com](http://www.espace-des-arts.com)).

**T**out débute par une intrigue qui n'est pas sans rappeler celle du film *Anatomie d'une chute*, récemment acclamé au cinéma : une cinéaste, dont le mari vient de disparaître, accorde un entretien à une journaliste dans un chalet du Vercors et discute des circonstances de sa disparition. Mais la comparaison s'arrête là... Dans *En travers de sa gorge*, troisième volet d'une trilogie fantastique, créée à Valence en septembre 2022, la cinéaste fait, en effet, la rencontre d'un inconnu qui prétend être possédé par l'esprit du disparu. À la tête d'une troupe de haut vol, réunissant Marie-Sophie Ferdane et Bertrand Belin, le metteur en scène Marc Lainé, directeur de la Comédie de Valence, joue des codes du cinéma fantastique pour faire apparaître sur scène, comme dans l'esprit du spectateur, le fantôme du disparu.



© DR

© Mireille Huguet, Félix Ramon



© Mireille Huguet, Félix Ramon



## Festival (Châteauroux) Après le dégel – Femme Olympique

### Programme complet :

[www.equinoxe-chateauroux.fr/apres-le-degel-24/](http://www.equinoxe-chateauroux.fr/apres-le-degel-24/)

**L**a flamme olympique passera à Châteauroux le 27 mai. C'est aussi dans cette ville que se tiendra l'épreuve de tir sportif des Jeux olympiques 2024. Pour marquer le coup, le festival *Après le dégel* d'Equinoxe – scène nationale de Châteauroux – se déroulera cette année sur trois semaines, entre le 21 mai et le 8 juin. Il sera plus que jamais centré sur tout ce qui touche aux arts du mouvement (cirque, danse et théâtre de rue), avec pas moins de 28 spectacles faisant dialoguer les arts de la scène et le sport. À noter en particulier le solo aérien *Bleu tenace*, qui sera interprété le 22 mai (à 19 h 30, dans le parc Balsan), et la performance de danse *Le tir sacré*, qui aura lieu le 26 mai (à 19 h, sur le parvis d'Equinoxe).



# Le Collage de A à Z



Rejoignez la Dream Team  
du collage !



Ne manquez pas la 2<sup>e</sup> édition de cette journée de formation "Le collage de A à Z" organisée par M.SCHOOL, en partenariat avec ELSODENT.

Rejoignez la Dream Team des Dr Christian Moussally (omnipraticien renommé spécialisé en CFAO et en dentisterie esthétique - Paris) et Olivier Etienne (PhD, Maître de Conférences, Responsable du DU d'Esthétique - Strasbourg).

Partagez leur expertise clinique et leur savoir-faire en matière de collage et d'esthétique.

Une opportunité à ne pas manquer pour vous perfectionner et développer vos compétences !



Date: 26 juin 2024



Horaire: 9h30 - 17h30



Lieu: M.SCHOOL, Paris

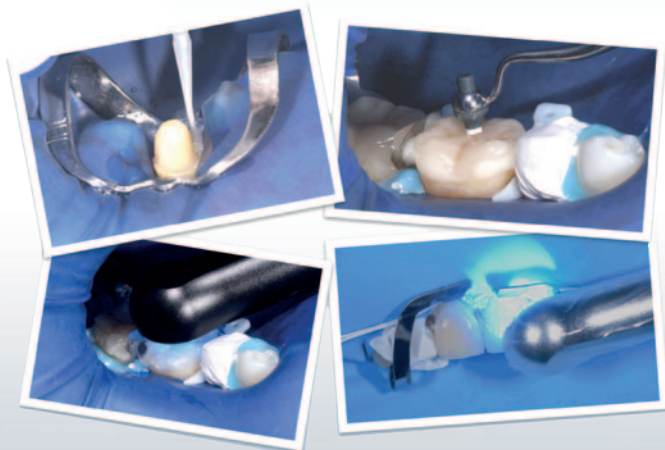


Programme & Inscription

[Scanner ici >>>](#)



Places limitées !



## Au programme : Cours & TP

- ▶ Comprendre les matériaux, orienter ses choix et contrôler chaque étape pour améliorer le pronostic de ses restaurations en dentisterie contemporaine.
- ▶ La polymérisation, les adhésifs et colles dernières générations
- ▶ La cytotoxicité des résines
- ▶ Le collage BIO+ est-il aussi bon que les autres collages ?

*Matériel de TP mis à disposition des participants.*

+33 1 30 37 75 75

✉ [elsodent@elsodent.com](mailto:elsodent@elsodent.com)

🌐 [www.elsodent.com](http://www.elsodent.com)



BPA-FREE,  
sans BisGMA,  
BisEMA, TEGDMA,  
ni addition d'HEMA



**ELSODENT**

AVEC SIVP DENTAIRE  
LA TRANSITION  
NUMÉRIQUE  
C'EST MAINTENANT

VOTRE 1<sup>ÈRE</sup> PROTHÈSE  
"NUMÉRIQUE"  
**OFFERTE**\*

\*Offre non cumulable et limitée à trois couronnes maximum



**DÉCOUVREZ**  
NOTRE PLAQUETTE  
EN **LIGNE** 



LABORATOIRE DE PROTHÈSE DENTAIRE

**01 40 54 89 24** | [sivpdentaire.com](http://sivpdentaire.com)



RETOUR  
SOMMAIRE

© Musée Marmottan Monet / studio Christian BARAJA SLB



EXPO

Claude Monet, Impression soleil levant, 1872, Paris Musée Marmottan Monet, don Eugène et Victorine Donop de Monchy, 1940.

# Les 150 ans de l'impressionnisme

Le musée d'Orsay, qui abrite la plus grande collection de peintres impressionnistes, devait se montrer digne de cet événement et c'est chose faite. Les visiteurs ne seront pas déçus car la qualité des œuvres présentées et l'intelligence de l'accrochage sont remarquables.

*Pages réalisées par Armelle Baron*





## Paris 1874

### Inventer l'impressionnisme

Paris Musée d'Orsay  
Jusqu'au 14 juillet 2024

**A**vant d'aborder la découverte de l'impressionnisme, un petit retour en arrière s'impose. Créée en 1667, l'Académie royale de peinture et de sculpture était une véritable institution qui, au fil des années, devint la plus prestigieuse exposition d'art du monde. Ce salon voulait maintenir la tradition de peinture d'histoire, religieuse et mythologique. Chaque année, les artistes présentaient des œuvres jugées par un jury assez sévère. Déjà, en 1863, l'autorité du Salon avait été mise en cause et avait eu pour effet la création du premier « Salon des refusés »,



Auguste Renoir, *La loge*, 1874, Londres, The Courtauld (Samuel Courtauld Trust, P.1948.SC.338.

© The Courtauld (Bridgeman Images)



© Musée d'Orsay dist.RMN-Grand Palais/Sophie Crepy

Camille Cabailot-Lasalle, *Le salon de 1874*, Paris Musée d'Orsay, don de la Galerie Ary Jan et Segoura Fine Art, 2023, RF MOP2023 2.

suivant les conseils d'Eugène Viollet-le-Duc. Cette année-là en effet, 3 000 tableaux sur 5 000 ne furent pas acceptés. Ces premiers « Salons des refusés » annoncent le renouveau et la modernité. En 1873, la sélection fut particulièrement sévère et l'année suivante, les artistes furent autorisés à présenter plusieurs œuvres. Manet, qui misait sur ce Salon, présenta ainsi quatre œuvres, dont deux seulement furent acceptées. Parallèlement, un groupe de trente et un peintres, forgé au gré des amitiés s'organisa en société anonyme sous l'égide de laquelle les participants pouvaient présenter des œuvres de leur choix. La variété des exposants, la diversité des sujets et des techniques prévalaient. Parmi ces artistes, citons Claude Monet, Auguste Renoir, Edgar Degas, Berthe



© Courtesy of National Gallery of art, Washington

Édouard Manet, *Le chemin de fer*, 1873, Washington, The National Gallery of art, don de Horace Havemeyer en mémoire de sa mère, Louise W.Havemeyer, 1956.

Morisot, Camille Pissarro, Alfred Sisley, Cézanne. Le 15 avril 1874, en même temps que le Salon officiel, une exposition, issue de cette société anonyme, vit le jour dans l'ancien atelier de Nadar, 35 rue des Capucines, un immeuble luxueux qualifié par la presse de « vrai palais des fées », mis en location par le célèbre photographe l'année précédente. Des peintures, sculptures, gravures étaient disposées sur deux étages par Auguste Renoir, qui supervisa l'accrochage. L'intérêt de l'exposition du Musée d'Orsay est de montrer nombre d'œuvres exposées lors de ces deux évé-

nements, ce qui permet au visiteur de se faire une opinion entre l'art officiel et celui de ces artistes qui aspiraient à autre chose, sans toutefois être des contestataires. Parmi les artistes « officiels » de 1874, citons William Bouguereau montrant « Homère et son guide », Jean-Léon Gérôme avec « L'éminence grise » ou encore « Eros ou Cupidon » de Jean-Jules-Antoine Lecomte de Nouÿ. Toutefois, la « Falaise » de Jules Breton semble déjà s'éloigner des règles de l'Académie, comme ce superbe tableau de Manet, « Le chemin de fer », accepté par le jury mais qui fut la risée du Salon, alors que ses couleurs claires,



sans ombre aucune, est d'une modernité certaine, un véritable chef-d'œuvre. Évoquons maintenant l'autre événement, celui qui, parallèlement, se déroulait chez Nadar, car si l'histoire est connue elle mérite que l'on s'y attarde. En effet, un journaliste, Louis Leroy, écrivant pour le *Charivari* se rendit à cette exposition. Là, il découvrit un tableau de Claude Monet qui, après avoir été appelé « Vue du Havre », avait changé de titre, dénommé dorénavant « Impression, soleil levant ». Louis Leroy écrivit un article très critique sur cet événement dont l'intitulé était « L'Exposition des impressionnistes ». À compter de ce jour, le nom fut donné à cette peinture « qui privilégie la sensation et la rapidité du rendu au détriment du dessin et de la composition ». Parmi les œuvres exposées chez Nadar, citons « La parisienne » d'Auguste Renoir, image du développement du mythe de la mode parisienne dont l'originalité est d'avoir peint une robe bleue sur un fond de la même couleur. Toujours d'Auguste Renoir, « La Loge », référence au développement des lieux de spectacles qui se multiplient dans la capitale, mais ici, il semble que le spectacle soit plutôt dans la salle. Des paysages peints sur le motif, comme la célèbre « Rue Saint-Vincent, à Montmartre », de Stanislas Lépine ou « Aux courses en province », d'Edgar Degas, réalisé en Normandie ou bien encore « Le bac de l'île de la Loge, Pont Marly », d'Alfred Sisley, qui représente une scène dramatique, une inondation, mais rendue avec une sérénité étonnante. Ce tableau fut l'un des cinquante-cinq de l'artiste achetés par Paul Durand-Ruel qui soutint bien évidemment les impressionnistes. Certaines œuvres restent aujourd'hui méconnues du grand public, telle cette nature morte d'Antoine Ferdinand Attendu. En revanche, le visiteur sera ravi de revoir « Le Berceau », de Berthe Morisot. L'on a parlé de scandale au sujet de cet événement, ce n'est pas exact, car si quelques-uns furent franchement hostiles, d'autres étaient plutôt neutres ou mitigés. En revanche, dans un climat d'après-guerre, après la défaite face à la Prusse et la guerre civile, la qualification de peinture de communards, de pétroleurs, s'imposa peut-être pour certains. Le 4 avril 1877, une troisième exposition vit le jour, grâce à l'aide de Gustave Caillebotte, peintre et mécène, puis cinq autres manifestations se suivirent jusqu'en 1886. Une nouvelle manière de voir et de peindre le monde était née.



Catalogue

## Paris 1874 Inventer l'impressionnisme Sous la direction de Sylvie Patry et Anne Robins

Musée d'Orsay/RMN/ Grand Palais  
45 euros

**P**our accompagner cet événement, un catalogue complet sur cette aventure, celle de l'invention de l'impressionnisme. Les auteurs tentent de montrer le pourquoi de cette naissance et pour ce faire, ils vont évoquer plusieurs événements passés et présents qui eurent certainement une influence sur ce mouvement, car il « s'agit d'un moment suspendu entre deux époques ». Soit il fallait revenir en arrière avec une éventuelle restauration de la monarchie ou bien affronter l'avenir en n'occultant pas le désastre de 1871. Un long chapitre évoque cette dualité illustrée de nombreux documents. Important est également le choix d'un cadre parisien original culturel, ce sera autour du nouvel Opéra de Paris. Puis, les auteurs vont décrire avec précision la tradition du Salon officiel avant d'aborder l'exposition indépendante chez Nadar. Un chapitre sur les nouveaux loisirs, ceux que l'on cherche à la campagne, illustré par de nombreux tableaux « impressionnistes » qui privilégient la nature. De nombreux documents accompagnent ces textes, comme le catalogue de cette fameuse première exposition de peinture et de sculpture qui s'est déroulée 35, boulevard des Capucines, en 1874.



# La prévoyance en toutes circonstances

Aper,  
on est jamais  
trop protégé



# CDF MAG

Pour contacter la rédaction : cdfmag@lescdf.fr



## COMITÉ DE RÉDACTION :

Président-directeur-Directeur politique : Pierre-Olivier Donnat, directeur délégué : Alain Vallory, rédacteur en chef : Thierry Soulié, rédacteur en chef adjoint : Luc Leцерf, directeur de la rédaction : Alexandre de Cambolas, assistantes de rédaction : Sophie Lopes, Emma Barbier, journalistes : Renaud Degas et Presse Infos+, rédaction culturelle : Armelle Baron, correctrice : Camille Mathy, conseillers : Yann Duclos, Véronique Pellegrain, Charlotte Teyssier d'Orfeuill, illustration : Hélène Perdereau.

## COMITÉ DE LECTURE :

Daniel Bandon, Christian Decloquement, Éric Gérard, Frédéric Haïm, Guy Letoux, Christophe Rignon-Bret, Jean-François Seret, Christian Verner.

## COLLÈGE SCIENTIFIQUE :

Julien Cardona, Étienne Labassy, Benjamin Salmon, Pascal Karsenti, Patrick Missika.

## COMITÉ DE GESTION :

Thierry Soulié, Pierre-Olivier Donnat, Michel Bergougnot, Antoine Dubrisay.

## ONT ÉGALEMENT PARTICIPÉ À LA RÉDACTION DE CE NUMÉRO :

Alain Vallory, Marc Bouziges, Anne-Chantal de Divonne, Laurent Gourlay, Michel Abi Harb, Christophe Dutheil et Armelle Baron

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (article L.122-4 du code de la propriété intellectuelle). Toute copie doit avoir l'accord du Centre français de droit de copie.

## PUBLICITÉ :

INTER PUBLI, 104, boulevard Jean-Jaurès 78800 Houilles  
Tél. : 01.61.30.16.60 - Fax : 01.61.30.13.60 - email :  
interpubli@orange.fr

## HEBDOMADAIRE :

Tous les jeudis, prix du numéro : 11 €  
Abonnement annuel papier et numérique : 195 €  
Syndiqués Les CDF : 99 €  
Le CDF-Mag est édité par Les Chirugiens-Dentistes de France,  
54 rue Ampère, 75849 Paris cedex 17  
Tél. : 01.56.79.20.20 - Fax : 01.56.79.20.25 - email :  
cdfmag@lescdf.fr

Dépôt légal : Mai 2024 - Réalisation : INTER PUBLI - Houilles  
Imprimerie : BLG TOUL - ZI Croix de Metz - 54200 Toul

Commission Paritaire n° 0327 G 81412  
Directeur de la publication : Pierre-Olivier Donnat  
I.S.S.N. 0009-4838



## OFFRES PERMANENTES

### ABONNEZ-VOUS AU CDF MAG

Abonnement papier et numérique pour les non syndiqués et étrangers : 195 €.

Abonnement numérique pour les non syndiqués et étrangers : 140 €.

Tarif préférentiel pour les syndiqués. Offre papier et numérique : 99 €

<https://lescdf.fr/cdf-magazine>

### TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLI LES CDF

<https://lescdf.fr/appli-telephone-0>

### DIFFUSEZ VOS PETITES ANNONCES GRATUITEMENT

<https://lescdf.fr/petites-annonces>

### ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT À LA NEWLETTER DES CDF

<https://lescdf.fr>

## LES ANNONCEURS DU NUMÉRO

APER .....	16-52-63
BUREAU PCR .....	33
CREFIDENT.....	18
DENTSPLY SIRONA.....	6
ELSODENT.....	57
EMERGENCES.....	26
GAMMADIS.....	37
LABOCAST.....	Couv. 4
JULIE SOLUTIONS.....	20
KAELUX.....	38-42
MADE IN LABS.....	34
PARKELL.....	17
PATENT.....	25-50
PROCTER ET GAMBLE.....	13
PROTILAB.....	Couv. 3
PROXI DENTAL.....	Couv. 2
SVIP.....	58



autorité de  
régulation professionnelle  
de la publicité





**Une traçabilité sans faille, telle est notre priorité !**

**Laboratoire certifié ISO 9001**

**Prothèses livrées avec 2 fiches de traçabilité (praticien / patient)**

**Suivi conservé à vie**

**Protilab,  
Tellement plus qu'un prix !**

Protilab,  
Créateur de sourires pour tous !

[www.protilab.com](http://www.protilab.com)  
5 rue Georgette Agutte • 75018 Paris

Pour recevoir nos tarifs et  
un bon d'essai gratuit, contactez-nous au :

**0 800 81 81 19** Service & appel  
gratuits



labocast  
MODERN DENTAL GROUP

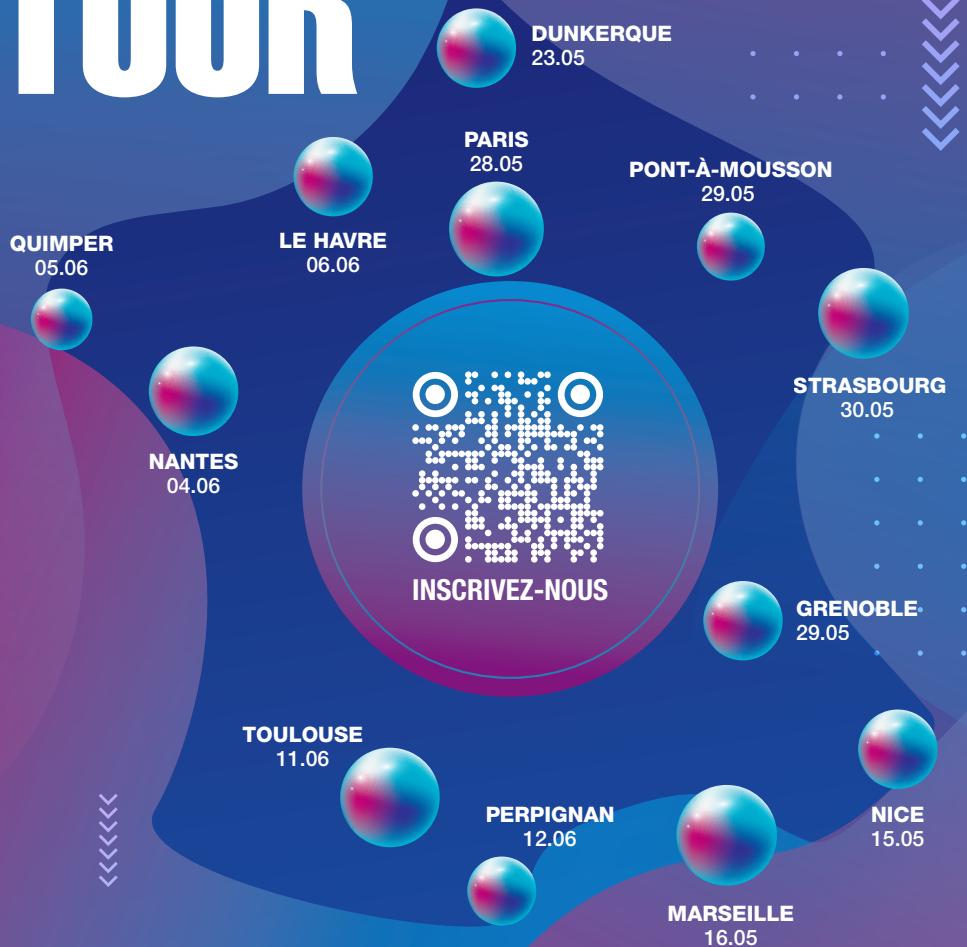
TRIO  
CLEAR

labocast <sup>3D</sup>  
MODERN DENTAL GROUP

présentent

# THINK DIGITAL TOUR

ÉDITION #1  
2024



**VOUS NOUS MANQUEZ ! ALORS NOUS VENONS À VOUS !**

Une soirée d'exception, pour échanger de visu, vous surprendre, vous accompagner et faire progresser encore l'efficacité de votre pratique au quotidien.

Nos partenaires

ULTRADENT  
PRODUCTS, INC.

LO RUSSO  
RETRACTORS

BOREA

Ray MEDIT

ELETRA 3shape

Labocast | 46-56 rue des Orteaux 75 020 Paris | 01 53 38 64 66 | labocast@labocast.fr | labocast.fr